

# APPUYER LES COLLECTIVITES LOCALES ET LEURS COMMUNAUTES SUR DES ACTIVITES DE PLANTATION FORESTIERE



RAPPORT DE L'ATELIER INTERNATIONAL DE REFLEXION ET D'ECHANGE TENU AU CTFC DU 17 AU 18 Novembre 2011



**giz**

## Abréviations

|             |  |
|-------------|--|
| ACFCAM      | Association des Communes Forestières du Cameroun                     |
| AFD         | Agence Française de Développement                                    |
| ANAFOR      | Agence National de l'Aménagement Forestier                           |
| CBD         | Convention pour la Biodiversité                                      |
| CCCC        | Convention Cadre pour  |
| CNUCLD      | Convention des Nations Unies pour la Lutte contre la Désertification |
| CRRVS       | Cellule de Reboisement de la vulgarisation Sylvicole                 |
| CTFC        | Centre Technique de la Forêt Communale                               |
| FAO         | Food and Agricultural Organisation                                   |
| GDT         | Gestion Durable des Terre  |
| GIZ         | Coopération Allemande  |
| ICRAF       | International Centre for Research in Agro forestry                   |
| IRAD        | Institut de Recherche Agricole pour le Développement                 |
| MINEP       | Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature        |
| MINFOF      | Ministère des Forêts et de la Faune                                  |
| ONG         | Organisation non Gouvernementale                                     |
| PAF2C       | Programme d'Appui à la For   |
| PF FCMINFOF | Point Focal Foret Communale  |
| PGDT        | Projet de Gestion Durable des Terres                                 |
| PNDP        | Programme National de Développement Participatif                     |
| PPP         | Public Private Partnership   |
| PPTÉ        | Pays Pauvre Très Endetté   |
| SPGS        | Sawlog Production Grant Scheme                                       |
| TDR         | Termes de Référence  |
| UICN        | Union International pour la Conservation de la Nature                |
| WWF         | Worldwide Fund for Nature  |

**Organisation de l'Atelier :**

**Centre Technique de la Forêt  
Communale (CTFC)**

**Présentations**

**Présentation CRRVS/MINFOF**      **NKOUNDOU ISSIAKA**

**Présentation MINEP**      *Charles Ossou Zolo*

**Présentation ANAFOR**      **Bengono Mbida François et  
Essomba Etienne Roger**

**Présentation PNDP**      **PNDP**

**Présentation ICRAF**      **Thaddée Sado**

**Présentation MINFOF**      **Ange Ottou**

**Présentation SPGS**      **Allan Amumpe**

**Présentation VDP**      **Raphaël Njoukam**

**Présentation ONEF Cameroun**      **Raphael Njoukam**

**Modérateur**      **Vincent Ndangang**

# TABLE DE MATIERE

|   |           |
|---|-----------|
| TABLE DE MATIERE.....   | 4         |
| RESUME .....  | 6         |
| <b>1. INTRODUCTION .....</b>  | <b>8</b>  |
| 1.1 Contexte.....   | 8         |
| 1.2 Objectifs de l'atelier .....  | 9         |
| 1.3 Méthodologie de travail.....  | 9         |
| <b>2. SYNTHÈSE DES PRÉSENTATIONS.....</b>   | <b>10</b> |
| 2.1 Programme national de reboisement.....  | 10        |
| 2.2 Présentation MINEP Charles Ossou Zolo.....  | 14        |
| 2.3 Budgétisation, Programmation, Planification et Suivi des activités de reboisement (Bengono Mbida Francois et Essomba Etienne Roger de l'ANAFOR) ..... | 29        |
| 2.4 Présentation du projet de gestion durable des terres et des systèmes agrosylvopastoraux dans le cadre du PNDP .....                                   | 35        |
| 2.5 Rôle de la domestication dans le reboisement au Cameroun (Thaddée Sado).....  | 40        |
| 2.6 Convention de reboisement MINFOF/communes : état des lieux et perspectives (Ange Ottou, Point Focal Forêts Communales, MINFOF) .....                  | 47        |
| 2.7 Activités de plantation « Ville de Paris » et les Communes Camerounaises (Raphaël Njoukam et Pascal Cuny (ONFC), Jérôme Maurice (ONFI)) .....         | 49        |
| <b>3. LE REBOISEMENT : UN PROCESSUS ÉTAPE-PAR-ÉTAPE .....</b>   | <b>59</b> |
| 2.1 L'étude de Faisabilité .....  | 59        |
| 2.2 Planification de la plantation forestière .....   | 60        |
| <b>4. LA PROBLÉMATIQUE DU REBOISEMENT .....</b>   | <b>60</b> |
| <b>4. LA PROBLÉMATIQUE DU REBOISEMENT .....</b>   | <b>61</b> |
| 3.1 Le choix des espèces et la disponibilité des graines,.....  | 61        |
| 3.2 Le financement, .....   | 61        |
| 3.3 La sécurité foncière.....   | 62        |
| 3.4 Le suivi et l'entretien des plantations forestières.....  | 62        |
| 3.5 Le Reboisement et le Partenariat .....  | 62        |

|   |           |
|---|-----------|
| 3.6 Reboisement : Quels Axes stratégique pour un Projet Pilote ?.....         | 63        |
| <b>5. CONCLUSION .....</b>  | <b>67</b> |
| 5.1 Leçons à tirer .....  | 67        |
| 5.2 Recommandations .....   | 67        |
| 5.3 Perspectives .....  | 68        |
| <b>ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS.....</b>                                 | <b>70</b> |
| <b>ANNEXE 2 : PROGRAMME DE L'ATELIER .....</b>                                | <b>71</b> |
| <b>ANNEXE 3.1 : REFLEXION DU GROUPE 1 SUR LA PLANIFICATION TECHNIQUE.....</b> | <b>73</b> |
| <b>ANNEXE 3.2 : REFLEXION SUR LA PLANIFICATION FINANCIERE.....</b>            | <b>76</b> |

## RESUME

L'atelier international sur la plantation forestière au Cameroun organisé par le Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC) le 17-18 Novembre 2011 a servi de cadre de réflexion et d'échange sur la problématique de reboisement au Cameroun et en Afrique.

A la fin de l'atelier les participants ont eu une compréhension commune et harmonieuse de la problématique du reboisement - pourquoi le faible taux de réussite en pépinière et en plantation, comment surmonter le problème de finances et dans le reboisement, quelles sont les initiatives existantes de reboisement, quels risques court-t-on en menant une activité de reboisement si la sécurité foncière n'est pas assurée ?

Les expériences des acteurs public et privés nationaux et internationaux en matière de reboisement avec les communes et communautés ont été partagées et des facteurs de réussite ont été identifiés et documentés. L'exploitation du présent rapport instruira les communes et collectivités locales en matière de reboisement.

Au vu de l'importance et de la nécessité d'une bonne stratégie d'intervention et de planification des activités de reboisement par zone écologique, un projet d'intervention stratégique du CTFC a été proposé pour faciliter l'accompagnement des collectivités locales et leurs communautés.

On distingue comme leçons apprises que :

1. les plantations sont souvent envahies par des populations riveraines qui sabotent les plantations, y mettant les feux de brousse ou alors en détruisant physiquement les plants traduisant ainsi que le non appropriation des plantations et des arbres ;
2. les procédures de sécurisation foncière sont très longues et onéreuses ;
3. la notion de plantation d'arbre est appréciée et acceptée plus facilement dans les régions non forestières du Cameroun certainement à cause du manquement du bois dans ces parties du pays. En zones forestière le rendement du bois en plantation reste toujours plus élevé qu'en forêt naturelle ;
4. la période de financement des projets de reboisement est courte par rapport à la durée de croissance des arbres avant de rentrer dans les frais qu'on a investis ;
5. l'absence de semences de qualité est à l'origine de l'échec de plusieurs initiatives de plantation d'arbres forestiers. Mettre en place un système de production de semences de qualité va garantir la réussite de plantations, toutes choses étant égales par ailleurs.
6. la mauvaise gestion des fonds destinés aux activités de plantation. Certains acteurs perçoivent des fonds ou des subventions mais n'arrivent pas à donner les résultats attendus. Ils rendent ainsi le coût de production par plant très élevé voire inhibitif. Il faudra un mécanisme de gouvernance qui permet de suivre la gestion financière des fonds et d'atteindre les résultats attendus.

Fort de ces leçons, il a été recommandé ainsi qu'il suit :

Planification forestière : Mener une planification cohérente du reboisement avec une définition claire des objectifs du reboisement et des rôles des acteurs (Communes, opérateurs économiques, ANAFOR, MINFOF, MINEF, société civiles) pour un meilleur suivi et atteinte des résultats attendus.

Impliquer systématiquement et effectivement les populations riveraines à toutes les étapes de la plantation forestière depuis le choix des essences jusqu'à la récolte et la transformation du bois. Une population qui a été effectivement impliquée s'approprie chemin faisant de la procédure et assurera la sécurité des plantations et de l'arbre.

Sensibilisation continue : Sensibiliser les parties prenantes continuellement et dans toutes les étapes de procédure. Impliquer fortement le MINDAF et MINATD dans le processus pour faciliter et simplifier la procédure sécurisation foncière surtout dans le cadre de la gestion durable et décentralisée des forêts et des terres. Développer les techniques efficaces de sensibilisation, p.ex., faire visiter et analyser les plantations des pairs

Sécurisation financière : Sécuriser les fonds destinés aux activités de plantation forestière - appliquer les mesures de bonne gouvernance dans l'attribution et l'utilisation des fonds ; identifier, discuter et s'accorder sur quels facteurs bloquants avec les prestataires, puis contenir ces mesures dans des contrats établis à cet effet. Toutes les mesures de sanctions en matière de détournement des deniers publics s'appliqueront alors à ces organismes.

Synergie entres acteurs : elle permet de capitaliser les ressources et les expériences pour une meilleure visualisation des actions à mener.

Documenter les expériences : Toujours documenter les expériences et les leçons apprises dans le reboisement, permettant de retracer l'histoire de l'activité tout en améliorant la performance et en évitant les erreurs du passé.

# 1. INTRODUCTION

L'atelier de réflexion et d'échange, organisé à l'intention des divers acteurs nationaux et internationaux impliqués dans le reboisement forestière s'est tenu au Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC) du 17 au 18 novembre 2011. Participaient à cet atelier les experts représentants de divers services publics du Cameroun et d'Afrique ayant fait des expériences avec les Collectivités locales. La liste des participants est portée à l'annexe 1.

Le programme de déroulement des travaux de l'atelier est présenté à l'annexe 2 tandis que les présentations thématiques et les échanges qui ont caractérisés lesdits travaux sont insérés à l'annexe 3.

## 1.1 Contexte

La disparition des écosystèmes forestiers au Cameroun en général et dans les espaces communales en particulier contribue au changement climatique, la dégradation des ressources forestières et fauniques, la dégradation des sols ainsi que la désertification. Différentes zones écologiques sont alors atteintes avec des conséquences variantes, à savoir :

1. pluies insuffisantes et irrégulières ayant pour conséquence une déficience hydrique et l'assèchement de nombreux cours d'eau ;
2. appauvrissement des formations forestières naturelles et halieutiques, ainsi que la perte en biodiversité floristique et faunique ;
3. dégradation des conditions de vie et aggravation de la précarité des populations rurales pauvres.

Dans le cadre de la gestion décentralisée des forêts au Cameroun, les communes et leurs communautés commencent à comprendre l'importance de l'arbre et donc du reboisement sur des terres communales dans la lutte contre la désertification, le changement climatique, la gestion durable des terres (GDT), et l'amélioration du niveau de vie des populations en milieu rural.

Le PAF2C qui vient en appui aux communes forestières du Cameroun fait de la lutte contre les changements climatiques et les impacts environnementaux un axe majeur de sa stratégie d'intervention. En soutenant les communes, ce programme contribue à la recherche des solutions aux préoccupations et aux enjeux environnementaux de l'heure. En ce faisant, il contribue à l'atteinte des objectifs contenus dans diverses conventions que le Cameroun a ratifiées, notamment, la Convention Cadre sur le Changement Climatique (CCCC), la Convention pour la Conservation de la Biodiversité (CBD) et la Convention des Nations Unies pour la Lutte contre la Désertification (CNUCLD).

## **1.2 Objectifs de l'atelier**

D'une manière générale, l'atelier visait à élaborer une stratégie d'intervention des communes en matière de reboisement et les axes majeurs d'un projet sous maîtrise d'ouvrage communal au regard des expériences existantes.

Plus particulièrement, les échanges et débats visaient à :

1. Faire un état des lieux des outils et dispositifs institutionnels en matière de reboisement.
2. Faire un état des lieux des projets et programmes de reboisement en cours impliquant les communes et les communautés.
3. Identifier les axes de partenariat avec les acteurs nationaux et internationaux
4. Identifier les contraintes dont fait face les communes et communautés pour conduire les activités de reboisement.
5. Explorer les expériences en cours en Afrique (Ouganda) et jeter les bases de partenariat.
6. Définir les grands axes d'un projet de reboisement d'envergure nationale sous maîtrise d'ouvrage communale.

## **1.3 Méthodologie de travail**

Pour atteindre les objectifs ci-dessus mentionnés, des présentations liminaires du premier jour ont servi de cadre d'échange et des travaux en atelier au deuxième jour. Ce faisant, les leçons apprises et les recommandations sont formulées pour améliorer les procédures de plantation forestière, créer des synergies entre partenaires et éviter une duplication des erreurs du passé.

## 2. SYNTHÈSE DES PRÉSENTATIONS

### 2.1 Programme national de reboisement

Cette présentation a été faite par Monsieur NKOUANDOU ISSIAKA, Charge d'étude à la cellule du suivi de la régénération, du reboisement et de la vulgarisation sylvicole (CRRVS) au Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF).

Sa présentation portait essentiellement sur la politique forestière du Cameroun de 1995 en matière de reboisement.

#### 2.1.1 Les causes de la dégradation forestières

1. Agriculture itinérante sur brûlis: fait disparaître plus de 200 000 hectares de forêt par an dans le monde (FAO)
2. le surpâturage;
3. Exploitation forestière: perturbe 5 à 10% du couvert végétal;
4. Ecrémage de la forêt: 15 essences contribuent pour 90 % de la production de bois d'œuvre;
5. Collecte du bois de chauffage: en savane 80% bois collecté pour chauffage (MINPAT,1991);
6. Urbanisation.

#### Informations générales sur la forêt camerounaise

##### Définition des termes

- **Régénération artificielle** ou **reboisement**: succession d'actions tendant à réhabiliter ou à rétablir la forêt à partir du matériel végétal nouveau (graines, plants boutures.
- **Régénération naturelle**: Reproduction de la forêt par elle-même sans l'intervention humaine.
- **Boisement**: l'établissement d'une plantation forestière sur un terrain non forestier.

##### Aperçu de la forêt camerounaise

- Superficie: 22 millions d'hectares soit 46% territoire national;
- Formations forestières: forêt dense, savane humide et savane sèche;
- 14 millions d'hectares de Forêt exploitable dont 80% sont déjà parcourus par une exploitation sélective.
- 600 essences inventoriées pour bois d'œuvre. Dont une quarantaine seulement est exploitée avec une quinzaine représentant 90% de la production totale des bois d'œuvre.
- 600 essences inventoriées de bois d'œuvre dont une quarantaine seulement est prélevée avec une quinzaine représentant 90% du volume total exploité.

I-4.Actions et interventions en matière de promotion des activités de création et de renouvellement du couvert

Forte implication de l'Etat dans les activités de reboisement:

- Création de divers organismes: administration coloniale, FNFP, ONAREF, CENADEFOR, ONADEF et ANAFOR;
- Réformes politiques, législatives et réglementaires en matière de création et de renouvellement du couvert végétal: politique forestière de 1995, loi de 94, norme d'intervention en milieu forestier;
- Création des plantations forestières: 37 621 hectares en 1990;

- Grande mobilisation sur les plantations: opération sahel vert qui a permis de planter plusieurs millions d'arbres;
- Développement des plantations forestières privées: principalement en zone de savane humide.

## II. POLITIQUE FORESTIERE DE 1995

L'objectif général de la politique forestière du Cameroun est de pérenniser et de développer les fonctions économiques, écologiques et sociales de nos forêts dans le cadre d'une gestion intégrée qui assure de façon soutenue et durable la conservation et l'utilisation des ressources des écosystèmes forestiers.

De manière spécifiques, la politique forestière visait à :

- Assurer la protection de notre patrimoine forestier et participer à la sauvegarde de l'environnement et à la préservation de la biodiversité ;
- améliorer l'intégration des ressources forestières dans le développement rural, afin de contribuer à élever le niveau de vie des populations et de les faire participer à la conservation des ressources ;
- mettre en valeur les ressources forestières en vue d'augmenter la part de la production forestière dans le PIB tout en conservant le potentiel productif et assurer le renouvellement des ressources forestières pour compenser les prélèvements découlant de l'exploitation forestière et diverses dégradations des écosystèmes forestiers ;
- dynamiser le secteur forestier en mettant en place un système institutionnel efficace et en faisant participer tous les intervenants dans la gestion du secteur.

Pour atteindre ces objectifs, l'Etat s'est désengagé progressivement au profit des collectivités territoriales décentralisées, des communautés et de particuliers.

Cette option a été définie au terme de la revue institutionnelle du secteur forestier. En effet, la revue institutionnelle du secteur forestier a été indiquée dans les années 2000 dans le cadre de la mise en œuvre du programme national de gouvernance.

De ce fait, la compétence de reboisement vont être transférée aux privés, communautés et aux communautés. L'Etat s'attèlera aux missions de planification, de pilotage et de suivi.

### II.2 STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU REBOISEMENT

#### *Le domaine forestier permanent;*

Le domaine forestier permanent est constitué des forêts qui relèvent du domaine privé de l'état (réserves forestières, périmètre de reboisement, concessions forestières etc....).

Dans l'ensemble des unités Forestières d'Aménagement (UFA) qui sont concédées en exploitation, les activités de reboisement sont obligatoires. Selon les évaluations, les concessionnaires devraient y planter plus de 5.000 hectares de forêt /an; ce qui devrait au terme de la rotation de 30 ans, produire 1.5 million de m<sup>3</sup> de bois d'œuvre par an, soit près de 70 % de la production actuelle des forêts naturelles. Mais les missions de contrôles prescrites dans ces concessions montrent un faible engouement des opérateurs

économiques à la mise en œuvre de cette politique. Des mesures ont d'ailleurs été prises pour que ces opérateurs la mettent en œuvre.

S'agissant des réserves forestières et périmètres de reboisement, leur gestion sera transférée aux communes. C'est dans cette perspective que l'état des lieux de chacun d'eux a été fait et les avis d'appel à manifestation d'intérêt va être bientôt lancé.

### *Le domaine forestier non permanent.*

Dans le domaine forestier permanent, la stratégie consistait à promouvoir de la foresterie rurale, concevoir et exécuter le programme national de reboisement et le programme national de développement des plantations forestières privées.

le programme national visait à :

- accroître et soutenir la production forestière en zone
- de forêt dense et maintenir la biodiversité ;
- intensifier les reboisements en zone de savane humide, en vue de répondre aux besoins en bois énergie, bois d'œuvre et de service ;
- stabiliser et améliorer le couvert végétal en vue de lutter contre la désertification et les changements climatiques et subvenir aux besoins en bois énergie, de service et autres produits d'arbres à usage multiples ;
- assurer la permanence de l'état forestier des
- réserves et périmètres de reboisement et le transfert de leur gestion aux collectivités et aux privés ;
- développer la foresterie urbaine et périurbaine à des fins d'embellissement, d'assainissement et d'écotourisme de proximité ;
- valoriser les acquis scientifiques et techniques et développer de nouveaux outils de gestion durable des forêts.

### **Etat de mise en œuvre:**

- Appuis financiers aux activités de reboisement de 2006 à 2011:
  - Communes: 1 038 000 000 soit 78% des appuis. 88 858 arbres ont été plantés sur 263 000 arbres attendus soit un taux de réalisation de 33% jusqu'en 2010 inclus;
  - ONG/ASSOCIATIONS: 210 000 000 soit 16% des appuis : 18 725 arbres ont été plantés sur 744 000 arbres attendus soit un taux de réalisation de 3% jusqu'en 2010 inclus.
  - Chefferie traditionnelle: 80 000 000 soit 6% des appuis.

Le programme national de développement des plantations forestières privées en cours d'élaboration devra:

- Définir la stratégie de reboisement au Cameroun ;
- Proposer des solutions aux contraintes techniques et financières liées à la mise en œuvre des Plantations forestières en s'inspirant notamment sur :

- les trois études réalisées sur les semences, le foncier et le financement des plantations forestières,
  - les résultats du Projet d'Appui à la Foresterie Rurale et à l'Agroforesterie (PAFRA),
  - les mécanismes de flexibilité issus du protocole de KYOTO.
- Accroître et soutenir la production forestière, y compris dans les mangroves, les raphiales et les formations à rotins, tout en maintenant la biodiversité en vue de répondre aux besoins en bois énergie, de service et en PFNL,
  - Développer la foresterie urbaine et périurbaine à des fins d'embellissement, d'assainissement des bas-fonds, d'écotourisme ou encore de satisfaction des besoins en bois énergie et de service,
  - Valoriser les initiatives en relation avec le marché du carbone au Cameroun
  - A partir des trois études réalisées sur le foncier, les semences et le financement des plantations forestières, proposer des solutions aux contraintes liées à ces domaines. Ces propositions devront pouvoir tenir compte des limites constatées lors de la mise en œuvre du Programme National de Reboisement.
  - Définir les différents acteurs et le rôle que chacun devrait jouer pour que les interventions des uns et des autres se fassent en synergie dans un cadre cohérent.

**I- UN MOT SUR LE PLAN D'ACTION NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION**

**I-1 CONSTATS**

- ▶ les différents constats montrent que la désertification menace tous les écosystème du pays mais elle est plus accentuée dans sa partie septentrionale.
  
- ▶ Des initiatives locales et expériences ont été menées depuis plusieurs années dans les régions les plus touchées par la désertification, particulièrement au niveau de l'Extrême-Nord.

## **I- UN MOT SUR LE PLAN D'ACTION NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION (suite)**

### **I-3 QUELQUES ELEMENTS DE REPONSE DU CAMEROUN**

- Communication Initiale sur les Changements Climatiques (CNI) en 2004., la 2nde étant en cours avec une stratégie de réponses sur différents axes ;
- Plan National de Gestion de l'Environnement (PNGE), en cours d'actualisation;
- **Plan d'Action National de lutte contre la Désertification (PAN/LCD);**
- **Mise en œuvre de l'opération Sahel vert;**
- Création de l'observatoire National sur les CC;
- Elaboration du PANA en cours;
- Elaboration du RPP sur le REDD+;
- Position du Cameroun sur les CC

## **I- UN MOT SUR LE PLAN D'ACTION NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION (suite)**

### **I-2 QUELQUES IMPACTS DES CC AU CAMEROUN**

- ▶ Raréfaction de la ressource en eau avec des conséquences sur la production de l'énergie la production agricole, sur l'élevage et la santé;
- ▶ Dégradation des terres, accélération de la déforestation et de la désertification;
- ▶ Raréfaction des pâturages diminution des activités liées à l'élevage multiplication des conflits;
- ▶ Erosion des côtes-dégradation de la biodiversité;
- ▶ Perturbations temporaire et spatiale des rythmes des précipitations avec des impacts négatifs sur les différents secteurs de développement;
- ▶ Multiplication des situations météorologiques extrêmes sécheresse et inondations;
- ▶ Multiplication des conflits liés à la raréfaction des ressources.

## **I- UN MOT SUR LE PLAN D'ACTION NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION (suite)**

### **I-4 POURQUOI METTRE EN PLACE LE PAN/LCD ?**

- ▶ Malgré la ratification à la CDB en 1994 et à la CCNUCC, la lutte contre la désertification, dont le caractère est transversal, souffrait de l'absence d'un cadre stratégique définissant à la fois les orientations stratégiques, les grands domaines et actions prioritaires à mener et les mécanismes de coordination et de suivi de leur mise en œuvre.
- ▶ C'est pour faire face à ce vide politico-institutionnel et juridique et pour se mettre en conformité avec ses engagements vis-à-vis de la Convention que le Cameroun a pris l'initiative d'élaborer et de mettre en œuvre son **Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification (PAN/LCD)**. Ce dernier, qui est issu d'un long processus de concertation tant au niveau national, que régional et local est le résultat d'un large consensus impliquant toutes les parties prenantes.

## **I- UN MOT SUR LE PLAN D'ACTION NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION (suite)**

### **I-5 QUE DÉGAGE LE PAN/LCD ?**

Il dégage :

- Les principes directeurs de son élaboration et de sa mise en œuvre ;
- Les axes stratégiques et domaines d'intervention prioritaires qui se déclineront au niveau des régions en projets et programmes d'action ;
- Les grandes lignes des modalités de mise en œuvre, les conditions de sa réussite et les mesures d'accompagnement ;
- Les modalités de mise en place d'un système de suivi-évaluation.

## **I- UN MOT SUR LE PLAN D'ACTION NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION (suite)**

### **I-6 OBJECTIFS DU PAN/LCD**

#### **► L'objectif global :**

inverser les tendances de la désertification/dégradation des terres pour lutter contre la pauvreté et favoriser un développement durable.

## **I- UN MOT SUR LE PLAN D'ACTION NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION (suite)**

### **► Les objectifs spécifiques :**

- **Inverser les tendances de la désertification ou de dégradation des terres, grâce à des actions qui améliorent le cadre de vie et les bases de production pour les populations ;**
- **Renforcer la concertation et la complémentarité autour des actions de lutte contre la désertification et des actions de gestion durable des ressources naturelles ;**
- **Renforcer la synergie avec les grands programmes sectoriels et entre les trois Conventions de Nations Unies (CCD, CDB, CCNUCC) ;**
- **Améliorer la structure juridico-institutionnelle et les mécanismes de financement de la lutte contre la désertification.**

► Il a été validé en 2006.

## **II- GENESE DU PROJET SAHEL VERT**

C'est dans le souci de mettre en œuvre le PAN-LCD que le Cameroun a élaboré le projet SAHEL VAERT qui est en train d'être mis en œuvre actuellement dans la partie septentrionale du pays.

### **III- ETAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET SAHEL VERT**

#### **III-1 Objectifs du projet :**

- **Inverser la tendance à la désertification/dégradation des terres;**
- **Renforcer la concertation et la complémentarité des actions de lutte contre la désertification/dégradation des terres;**
- **Harmoniser les grands programmes sectoriels avec les trois conventions de Rio.**

### **III- ETAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET SAHEL VERT (suite)**

#### **III-2 LES REALISATIONS OBSERVEES DE 2008 A 2010**

##### **► Exercice 2008: 02 sites de 1 500 ha chacun**

- 480 000 plants mis en terre
- 08 forages implantés
- 18 bassins collecteurs creusés
- 390 arrosoirs acquis
- 04 moto – pompes acquises
- 5 000 ouvriers employés
- 21 300 foyers améliorés distribués

### III- ETAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET SAHEL VERT (suite)

#### III-2 LES REALISATIONS OBSERVEES DE 2008 A 2010 (suite)

► **Exercice 2009: 3 sites de 1 000 ha chacun**

- 160 000 plants mis en terre
- 3 500 ouvriers mobilisés
- 13 076 foyers améliorés distribués

► **Exercice 2010: 07 sites (3500ha)**

- 560 000 plants mis en terre
- 08 forages creusés
- 15 384 foyers améliorés distribués

### III- ETAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET SAHEL VERT (suite)

#### III-3 Appui aux organisations locales (ONG, GIC...) par la valorisation du secteur de production des pépinières et compost

- **Nombre de plants mis en terre par année et par site entre 2008 et 2010**

| Année | Sites          | Superficie (ha) | Nombre de plants mis en terre |
|-------|----------------|-----------------|-------------------------------|
| 2008  | Léra           | 1 500           | 240 000                       |
|       | Mada           | 1 500           | 240 000                       |
| 2009  | Goussor        | 1 000           | 160 000                       |
|       | Maltam         | 1 000           | 160 000                       |
|       | Daiba – Kalfou | 1 000           | 160 000                       |

### III- ETAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET SAHEL VERT (suite)

#### EVALUATION DES REVENUS DIRECTS ET DES EFFETS DU PROJET

#### III-3 Appui aux organisations locales (ONG, GIC...) par la valorisation du secteur de production des pépinières (suite)

- **Nombre de plants mis en terre par année et par site entre 2008 et 2010 (suite)**

| Année | Sites             | Superficie (ha) | Nombre de plants mis en terre |
|-------|-------------------|-----------------|-------------------------------|
| 2010  | Djidel – Bogo     | 500             | 80 000                        |
|       | Bipaing           | 500             | 80 000                        |
|       | Berkéné           | 500             | 80 000                        |
|       | Ouro – Daban      | 500             | 80 000                        |
|       | Adjiri – Mora     | 500             | 80 000                        |
|       | Katikimé – Darack | 700             | 112 000                       |
|       | Djénéné – Goulfey | 300             | 48 000                        |
|       | <b>Total</b>      | <b>9 500</b>    | <b>1 520 000</b>              |

### **III- ETAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET SAHEL VERT (suite)**

#### **III-4 Activités de main d'œuvre locale directe (permanente et temporaire) sur les trois années**

- Débroussaillage et piquetage : .... 121 600 000FCFA
- Trouaison : ..... 232 560 000FCFA
- Fertilisation de départ :.....38 000 000FCFA
- Mise en terre des plants : ..... 60 800 000FCFA
- Arrosage : .....287 000 000FCFA
- Gardiennage : .....36 000 000FCFA
- Fabrication foyers améliorés :.....74 640 000FCFA

### **III- ETAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET SAHEL VERT (suite)**

#### **III-5 Renforcement des activités de prestations de services: évaluation moyenne annuelle**

- Mise en défens des sites reboisés: 90 000 000 FCFA/an
- Acquisition du matériel: 30 000 000 FCFA/an
- Acquisition des forages : 56 000 000 FCFA/an
- Acquisition des matériaux pour foyers améliorés: 85 000 000FCFA/an

### III- ETAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET SAHEL VERT (suite)

#### III-6 QUELS SONT LES EFFETS DU PROJET SUR LE CADRE ET LES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS ?

Emplois créés :

|                              | 2008 | 2009 | 2010 |
|------------------------------|------|------|------|
| Emplois directs permanents   | 350  | 480  | 910  |
| Emplois directs temporaires  | 2450 | 3580 | 4650 |
| Emplois indirects potentiels | 120  | 100  | 150  |

#### IV- FORCES, FAIBLESSES, MENACES, OPPORTUNITES

##### FORCES

Mise en œuvre  
Personnel MINEP qualifié

Suivi des plantations par les  
services déconcentrés

Loi cadre relative à la  
gestion de l'environnement

Création d'emplois-  
Augmentation des revenus

##### FAIBLESSES

Suivi assez pénible  
(personnel insuffisant)

Insuffisance du budget alloué  
pour le suivi des activités  
du projet

Insuffisance de la  
ressource en eau  
(forage)

##### MENACES

Facteurs climatiques très défavorables

L'incivisme de certaines populations

Forte pression exercée  
sur la ressource  
ligneuse

La pauvreté des  
populations

##### OPPORTUNITES

Appui des bailleurs de fonds

Prise de conscience progressive  
et adhésion des populations  
au projet

Implication des  
Collectivités  
territoriales  
décentralisées

Présence d'ONG  
(fournisseurs de plants)

## V- CONCLUSION

- ▶ Le PAN/LCD et le projet sahel vert sont une réponse du Cameroun aux impacts de la désertification.
- .
- ▶ le projet sahel vert a un impact positif sur les revenus des populations.
- ▶ Le transfert de certaines compétences dans le cadre dudit projet aux collectivités territoriales décentralisées contribuerait davantage à l'atteinte des objectifs projet.

### *LA STRATEGIE INTEGREE DE FINANCEMENT DE LA GESTION DURABLE DES TERRES - ROLE DES COLLECTIVITES LOCALES DANS L'IMPLEMENTATION DE LA STRATEGIE*

#### I- INTRODUCTION

- Malgré l'existence du PAN/LCD, on déplore le manque de ressources financières en faveur de la gestion durable des terres (GDT).
- La Stratégie Intégrée de financement de la gestion durable des terres au Cameroun naît donc à la suite d'une faible mobilisation des ressources financières pour la gestion durable de terres ou pour la lutte contre la dégradation de celles-ci. Cette stratégie va servir de cadre d'orientation pour la mobilisation des fonds en vue d'une gestion rationnelle des terres au Cameroun.

## **II- UN MOT SUR LA STRATEGIE INTEGREE DE FINANCEMENT DE LA GESTION DURABLE DES TERRES**

### **II-1 EN QUOI CONSISTE LA STRATEGIE INTEGREE DE FINANCEMENT DE LA GESTION DURABLE DES TERRES AU CAMEROUN ?**

- La Stratégie Intégrée de Financement (SIF) est un outil pour lever les contraintes de mobilisation des ressources financières pour la Gestion Durable des Terres (GDT). C'est un « **cadre directeur pour localiser et développer un ensemble de sources de financement permettant de prendre en charge des programmes et projets relatifs à la lutte contre la désertification et à la gestion durable des terres** ».

## **II- UN MOT SUR LA STRATEGIE INTEGREE DE FINANCEMENT DE LA GESTION DURABLE DES TERRES (suite)**

- **II-1 EN QUOI CONSISTE LA STRATEGIE INTEGREE DE FINANCEMENT DE LA GESTION DURABLE DES TERRES AU CAMEROUN ? (suite)**

► Le principe est de considérer la GDT comme une **nécessité impérieuse d'investissement national**, afin de mobiliser et d'utiliser plus efficacement des sources de financement existant déjà (budgets nationaux, fonds spéciaux, refinancements internationaux, dons, etc.), et de nouvelles sources tels les paiements pour services environnementaux.

## **II- UN MOT SUR LA STRATEGIE INTEGREE DE FINANCEMENT DE LA GESTION DURABLE DES TERRES (suite)**

### **II-2 QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA SIF-GDT ?**

#### **Objectifs :**

- Assurer le financement de la gestion durable des terres du Cameroun en utilisant toutes les ressources possibles, publiques et privées pour lutter contre la pauvreté et la désertification par le DSCE, et la maintenir au cœur même des préoccupations des diverses administrations camerounaises et de leurs partenaires.
- Faire Intégrer la gestion durable des terres dans les préoccupations quotidiennes de tous les utilisateurs et les amener à mobiliser pour cela les ressources financières et techniques nécessaires

## **II- UN MOT SUR LA STRATEGIE INTEGREE DE FINANCEMENT DE LA GESTION DURABLE DES TERRES (suite)**

### **II- 3 QUE DOIT PERMETTRE LA SIF-GDT ?**

**La SIF-GDT doit permettre :**

- **A court terme**, d'utiliser plus efficacement les sources et les instruments existants mais aussi de mobiliser de nouvelles ressources, notamment par la création d'un environnement porteur.
- **A moyen-long terme**, de contribuer à la mise en place d'un cadre d'investissement facilitant la planification et la réalisation des activités liées à la gestion durable des terres.

## **II- UN MOT SUR LA STRATEGIE INTEGREE DE FINANCEMENT DE LA GESTION DURABLE DES TERRES (suite)**

### **II-4 QUELLES SONT LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DE LA SIF-GDT ?**

**Les principales recommandations de la SIF sont les suivantes :**

- ▶ Utiliser le guide méthodologique de planification stratégique du MINEPAT et veiller à ce que la GDT soit prise en compte et budgétisée dans tous les exercices de planification nationale.
- ▶ Créer un cadre d'investissement intégré (CII) pour la GDT au Cameroun.
- ▶ Promouvoir les technologies respectueuses de l'environnement à tous les niveaux pour que la préoccupation de la GDT soit un réflexe naturel et non une contrainte.
- ▶ S'approprier l'approche programme axée sur les résultats et motiver les cadres nationaux.
- ▶ Renforcer les capacités en matière de GDT des agents de l'administration, élus nationaux et locaux, organisations de la société civile, organisations professionnelles agricoles.

## **II- UN MOT SUR LA STRATEGIE INTEGREE DE FINANCEMENT DE LA GESTION DURABLE DES TERRES (suite)**

### **II-4 QUELLES SONT LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DE LA SIF-GDT ? (suite)**

**Les principales recommandations de la SIF sont les suivantes (suite) :**

- ▶ Promouvoir l'Evaluation Environnementale Stratégique (EES) et mettre en œuvre les dispositions des plans de gestion environnementale issus des évaluations environnementales.
- ▶ Appuyer la création des comités de coordination aux niveaux régional et communal, parallèlement au renforcement du cadre institutionnel au niveau national.
- ▶ Orienter de manière massive des financements sur la recherche et la formation agricole diplômante et qualifiante afin d'accroître les capacités en GDT partout et pour tous.

## **II- UN MOT SUR LA STRATEGIE INTEGREE DE FINANCEMENT DE LA GESTION DURABLE DES TERRES (suite)**

### **II-4 QUELLES SONT LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DE LA SIF-GDT ? (suite)**

**Les principales recommandations de la SIF sont les suivantes (suite) :**

- ▶ Améliorer la gouvernance au niveau national et décentralisé pour faire valoir la GDT et permettre l'augmentation des budgets nationaux, des fonds spéciaux et des communes.
- ▶ Redoubler d'effort et de travail pour concevoir des projets et les soumettre au financement.
- ▶ Appuyer toutes les communes dans la création des forêts communales à partir de leurs ressources propres mais aussi sur ressources du FEICOM et des partenaires du CTFC.
- ▶ Faciliter l'investissement des usagers des terres en travail; ce qui suppose un effort généralisé de sensibilisation, d'explication, de transfert d'innovation en direction du monde paysan.

## **II- UN MOT SUR LA STRATEGIE INTEGREE DE FINANCEMENT DE LA GESTION DURABLE DES TERRES (suite)**

### **II-4 QUELLES SONT LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DE LA SIF-GDT ? (suite)**

**Les principales recommandations de la SIF sont les suivantes (suite) :**

- ▶ Étudier avec le MINDAF les évolutions nécessaires de statut des terres afin de sécuriser les usagers pour qu'ils puissent devenir propriétaires ou quasi-propriétaires avec la certitude de pouvoir tirer profit de leurs efforts et transmettre le fruit de leur travail à leurs enfants.
- ▶ Inciter les partenaires au développement à introduire la GDT dans leurs planifications afin d'accroître les financements en les ciblant sur les régions les plus critiques et prioritaires.
- ▶ Mener une sensibilisation sur les dispositions de la Déclaration de Paris, l'approche programme et la nécessité de coordonner les actions.
- ▶ Améliorer les capacités de gouvernance au niveau des collectivités territoriales décentralisées responsables de la GDT pour les terres qu'elles administrent.

## **II- UN MOT SUR LA STRATEGIE INTEGREE DE FINANCEMENT DE LA GESTION DURABLE DES TERRES (suite)**

### **II-5 QUELLES SONT LES PERSPECTIVES DE LA SIF-GDT ?**

#### **PERSPECTIVES :**

- Le Cameroun dispose déjà de financements nationaux et d'origine externe d'un niveau significatif, même s'ils restent insuffisants pour s'attaquer pleinement à la GDT. L'essentiel est de pouvoir mieux orienter ces financements en direction de la GDT et des régions prioritaires afin de créer un mouvement général commençant par la prise de conscience de la nécessité de s'attaquer à la GDT, de la financer chacun à son niveau et de valoriser les expériences réussies pour les partager et motiver le plus grand nombre d'acteurs au niveau national.

## **II- UN MOT SUR LA STRATEGIE INTEGREE DE FINANCEMENT DE LA GESTION DURABLE DES TERRES (suite)**

### **II-4 QUELLES SONT LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DE LA SIF-GDT ? (suite)**

#### **Les principales recommandations de la SIF sont les suivantes (suite) :**

- ▶ Introduire dans la Loi de Finance des déductions fiscales sur une partie minoritaire et prouvée des investissements réalisés par des entreprises et des particuliers en GDT.
- ▶ Faciliter les projets de plantations à usages multiples pour les entreprises forestières et agricoles, les communes et autres organisations et institutions.
- ▶ Taxer la conversion définitive des terres et affecter le produit au financement de la GDT.
- ▶ Clarifier la notion de droit d'usage des produits forestiers.
- ▶ Affecter une partie du prélèvement obligatoire au titre du Crédit Foncier effectué sur tous les salariés au financement d'activités de GDT dans les communes.

## **II- UN MOT SUR LA STRATEGIE INTEGREE DE FINANCEMENT DE LA GESTION DURABLE DES TERRES (suite)**

### **II-5 QUELLES SONT LES PERSPECTIVES DE LA SIF-GDT ?**

#### **PERSPECTIVES :**

- Le Cameroun dispose déjà de financements nationaux et d'origine externe d'un niveau significatif, même s'ils restent insuffisants pour s'attaquer pleinement à la GDT. L'essentiel est de pouvoir mieux orienter ces financements en direction de la GDT et des régions prioritaires afin de créer un mouvement général commençant par la prise de conscience de la nécessité de s'attaquer à la GDT, de la financer chacun à son niveau et de valoriser les expériences réussies pour les partager et motiver le plus grand nombre d'acteurs au niveau national.

## **II- UN MOT SUR LA STRATEGIE INTEGREE DE FINANCEMENT DE LA GESTION DURABLE DES TERRES (suite)**

### **II-5 QUELLES SONT LES PERSPECTIVES DE LA SIF-GDT ? (suite)**

#### **PERSPECTIVES :**

- **Parallèlement, que ce soit au niveau central et dans les régions et les communes, tous les acteurs se doivent de promouvoir la GDT en commençant par concevoir des actions et mobiliser des ressources financières et humaines pour s'attaquer au problème.**
- **Le véritable enjeu pour demain est que chaque utilisateur de terre se préoccupe lui-même de préserver la terre qu'il a reçu afin de pouvoir la transmettre dans les meilleures conditions possibles à la génération suivante. Cela suppose le plus souvent de changer profondément les pratiques d'exploitation des terres pour que ce patrimoine irremplaçable puisse continuer à nourrir et plus généralement à faire vivre les gens qui en dépendent.**

## **III- QUEL EST LE ROLE DES COLLECTIVITES LOCALES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA SIF-GDT AU CAMEROUN ?**

#### **Mobiliser :**

- ▶ les ressources fiscales habituelles (les centimes communaux, l'impôt libératoire, les taxes collectées sur le marché, la redevance forestière pour les communes forestières) en faveur de la GDT;
- ▶ la taxe sur les salaires;

#### **Rechercher :**

- ▶ Accès au mécanismes de financement pour les collectivités décentralisées ;
- ▶ Accords de jumelage Nord-Sud ;
- ▶ Créer les forêts communales avec l'aide du Centre Technique de la Forêt Communale dont la gestion durable est une source de revenus pérenne pour le budget communal.

### **III- QUEL EST LE ROLE DES COLLECTIVITES LOCALES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA SIF-GDT AU CAMEROUN ? (suite)**

► Capitaliser les action individuelles de la gestion des terres par la sensibilisation des population par exemple sur la lutte antiérosive, l'utilisation de la fumure organique, le paillage, l'utilisation des brise-vent et d'aménagement agro-forestier.

► Veiller à la mise en œuvre effective des dispositions des plans de gestion environnementale (PGE);

Créer les comités de coordination au niveau régional et communal;

Disposer des cadres formés en Agriculture, agronomie, foresterie, Génie rural...

Rechercher les partenariat avec organismes ou des structures tel que le PNUD, FAO, WWF, SNV...

### **IV- CONCLUSION**

- **La mise en œuvre de la SIF-GDT doit permettre la mobilisation des fonds en faveur de la GDT.**
- **Les collectivités locales doivent tout mettre en œuvre pour mobiliser les fonds en vue d'une gestion durable des terres ;**
- **Les collectivités doivent élaborer et mettre en œuvre des programmes des développement qui mettent un accent sur la gestion rationnelle des terres ;**
- **Nécessité d'un renforcement de capacités pour les collectivités locales sur les procédures de financement suivant les différentes sources.**

## **2.3 Budgétisation, Programmation, Planification et Suivi des activités de reboisement (Bengono Mbida Francois et Essomba Etienne Roger de l'ANAFOR)**

### **I – Introduction/Généralités**

La création des plantations forestières est un investissement à long terme qui occupe les terres pendant de longues années.

C'est pour cela qu'il faut éviter ou alors minimiser les erreurs dès le départ parce qu'il devient parfois impossible de les corriger après quelques années ;

Il est donc nécessaire de bien penser l'activité avant de s'engager à la mettre en œuvre d'où l'importance de la planification et de la programmation.

- **II – La Planification**

La planification a pour objectif de fixer les grands repères du projet de reboisement à mettre. Il s'agit entre autres :

- a) De fixer les objectifs de la plantation : reboisement pour la production de bois d'œuvre, de service, d'énergie, la lutte contre la désertification ;
- b) De choisir les espèces à retenir en fonction des objectifs fixés ;
- c) D'envisager les superficies de terres à mobiliser en vue de mettre en place ses plantations
- d) D'estimer les quantités de matériel végétal à produire à produire pour couvrir les superficies retenues
- e) D'estimer les quantités de matériel, de ressources diverses, de main d'œuvre etc. nécessaires pour la mise en œuvre des activités ;
- f) D'envisager les activités techniques nécessaires pour mettre en place les plantations;

- **III – La Budgétisation**

Elle accompagne généralement la planification. Elle donne des détails chiffrés sur les ressources à mobiliser pour la mise en place et le suivi des plantations.

On distingue ainsi des coûts directs : par exemple le coût de la main d'œuvre nécessaire pour la mise en œuvre des activités ;

Et des coûts indirects qui intègrent des coûts du matériel et autres équipements indispensables pour l'exécution de l'activité.

A ces coûts, il faut généralement ajouter le coût d'encadrement de l'activité du technicien/ingénieur dans le cadre du suivi technique de la mise en œuvre de l'activité.

### **IV- La Programmation**

C'est l'ordre normal d'exécution des activités dans le temps. Les activités de reboisement doivent respecter un certain calendrier qui varie selon la zone écologique. Ce calendrier s'appelle « *le calendrier sylvicole* ». Le non respect de la programmation peut entraîner l'échec d'un reboisement.

#### **V – La plantation proprement dite « *La mise en œuvre des activités* »**

C'est l'exécution des activités proprement dite. Il existe en fonction des zones écologiques une série d'activités qu'il faut exécuter les unes après les autres pour obtenir une plantation forestières. Nous pouvons en citer quelques unes :

*L'observation phénologique des semenciers, la récolte des semences, la production des plants, le choix des sites, la préparation du terrain, la mise en place des plants, les entretiens des plantations la récolte des bois. Toutes ces activités sont appelées activités sylvicoles. Elles varient en fonction des zones écologiques.*

#### **VI – Le suivi des activités**

Il s'effectue au cours de la mise en œuvre et consiste à vérifier si toutes les activités sont menées selon les prescriptions d'ordre technique (qualité des plants, densité etc.) et administratif (respect des coûts et des délais etc.).

Pour la mise en œuvre de ses activités d'appui à la création des plantations forestières par les privés et les communautés, l'ANAFOR dispose d'un certain nombre d'outils qui facilitent ses activités. Nous avons :

- a) Le Programme de Travail Annuel (PTA) qui donne l'ensemble d'activités à mener au cours d'un exercice et les budgets nécessaires pour mener ces activités ;
- b) Dans le cadre des conventions avec les Communes nous avons : Le Plan d'Opérations Annuelles (POA) qui résume l'ensemble des opérations à réaliser dans le cadre d'une convention donnée au cours d'un exercice ;
- c) L'ANAFOR a élaboré des normes de création d'un hectare de plantation forestière par zone écologique ;
- d) Il existe des normes de production du matériel végétal ;
- e) Il existe des fiches de petit matériel nécessaire pour la pépinière en fonction de la quantité de plants à produire ;
- f) Il existe des fiches de petit matériel nécessaire pour la préparation d'un hectare de terrain en vue de la plantation etc.

Et bien d'autres outils qui facilitent le processus de Planification, Programmation, Budgétisation et le Suivi de nos activités. L'ANAFOR est prête et disposée, selon sa mission, à apporter son appui à tous les acteurs et promoteurs des activités de reboisement.

## « Projet de promotion des plantations forestières communales, communautaires et privées au Cameroun »

### LES FONDEMENTS DU PROJET

- ❑ Le rôle du MINFOF ;
- ❑ La mission de l'ANAFOR ;
- ❑ La matrice d'actions prioritaires de mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE);
- ❑ Notification par le MINFOF de l'utilisation des ressources PPTE ;
- ❑ Elaboration du projet en collaboration avec le Comité Consultatif et de Suivi des Projets PPTE (CCS-PPTE).

### II. LA PRESENTATION DU PROJET

#### 1. Contexte et justification

- ❑ Le Cameroun regroupe 03 grandes zones écologiques : La forêt dense, la savane humide et la savane sèche ;
- ❑ La population Camerounaise estimée à 19,5 millions d'habitants en 2009 avec un taux d'accroissement de 2,7% ;
- ❑ La contribution du secteur forestier à l'économie nationale ;
- ❑ Le rôle social, culturel et environnemental joué par les forêts;
- ❑ Les engagements internationaux pris par le Cameroun et les enjeux climatiques de l'heure ;
- ❑ L'absence d'un Programme National de développement des plantations ;
- ❑ L'insuffisance du renouvellement de la ressource pour la satisfaction des besoins en bois d'œuvre, de service et de chauffe ;
- ❑ L'insuffisance des moyens financiers et l'absence d'investissement.

### II. LA PRESENTATION DU PROJET

#### 2. Objectifs

Promouvoir les plantations forestières communales, communautaires et privées, pour la satisfaction des besoins et la compensation des prélèvements en bois au Cameroun.

Spécifiquement, le projet vise à :

1. Inciter les communes, les communautés et les privés à la création de 25 000 hectares;
2. Consolider la chaîne technique de production du matériel végétal de l'ANAFOR;
3. Appuyer l'organisation et l'intensification du suivi des initiatives de gestion/aménagement des plantations forestières existantes;

4. Appuyer l'organisation du prélèvement, de la transformation et de la commercialisation des produits des plantations forestières au Cameroun.

## II. LA PRESENTATION DU PROJET

### 3. Bénéficiaires du projet et clef de répartition

- Les communes ou les collectivités – 60% territoriales décentralisées
- Les groupes Confessionnels -15%
- Les exploitants privés - 20%
- Les groupes structurés – 5%

## II. LA PRESENTATION DU PROJET

### 4. Coût et plan de financement

- Coût total : 5 438 525 000 F.CFA
- 2011 : 1 215 000 000 F.CFA
- 2012 ; 1 364 425 000 F.CFA
- 2013 : 926 700 000 F .CFA
- 2014 : 931 700 000 F.CFA
- 2015 : 1 000 700 000 F.CFA

## II. LA PRESENTATION DU PROJET

### 5. Organisation et gestion du projet

#### 03 organes de gouvernance

- le Comité de pilotage
- la Coordination du projet
- le Comité de suivi participatif  
suivi participatif

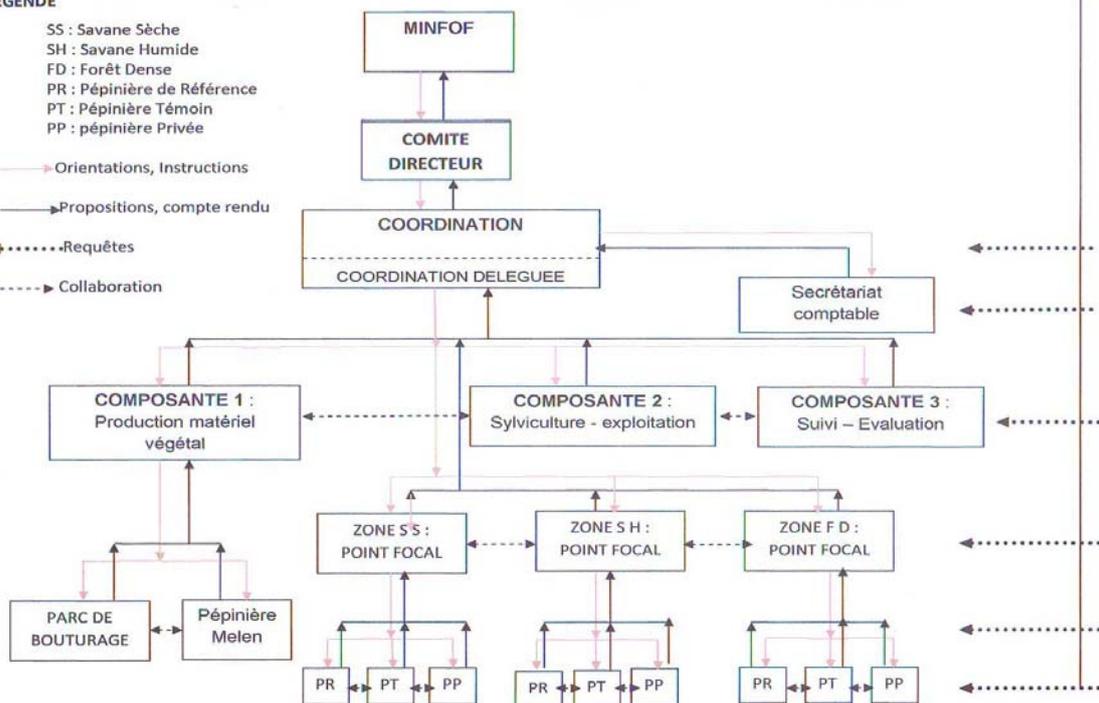
#### 03 Composantes

1. production du matériel végétal *Sylviculture et aménagement*
  - *Appui à la création des plantations*
  - suivi des plantations existantes
  - Récolte et distribution
3. suivi-évaluation

## LEGENDE

SS : Savane Sèche  
 SH : Savane Humide  
 FD : Forêt Dense  
 PR : Pépinière de Référence  
 PT : Pépinière Témoin  
 PP : pépinière Privée

—> Orientations, Instructions  
 —> Propositions, compte rendu  
 <---> Requête  
 <---> Collaboration



## II. LA PRESENTATION DU PROJET

### 6. Principaux résultats

#### Des outils de gestion

- ❑ Le module de création d'un ha de plantation par zone écologique
- ❑ Un manuel de normes de production du matériel végétal
- ❑ Un manuel de normes de suivi des
- ❑ Une étude d'identification des réseaux de commercialisation des bois issus des plantations
- ❑ Un référentiel technico financier pour les plantations forestières
- ❑ 3000 manuels de prélèvement, de transformation et de commercialisation

## II. LA PRESENTATION DU PROJET

### 6. Principaux résultats

#### Des infrastructures de gestion

- ❑ Parc de bouturage de Mbalmayo réhabilité et équipé
- ❑ 03 banques de semences réhabilitées et équipées;
- ❑ 03 champs semenciers créés
- ❑ 20 pépinières réhabilitées
- ❑ 03 unités pilotes de transformations implantées

#### Renforcement des capacités et emploi

- ❑ 50 collecteurs de semences forestières contractualisés ;
- ❑ Une association de promoteurs par zone écologique

- ☒ 5000 promoteurs potentiels contractualisés au terme du projet
- ☒ 02 foras sont organisés
- ☒ Une convention tripartite MINFOF/Commune/ ANAFOR est signée en 2011

## II. LA PRESENTATION DU PROJET

### 6. Principaux résultats

#### Amélioration de la ressource

- ☒ 25 000 hectares de plantations forestières créées au terme du projet en 2015
- ☒ 2 000 000 de plants produits par an soit 10 000 000 à l'échéance du projet ;
- ☒ 25 000 hectares de nouvelles plantations sont créées et 20 285 hectares d'anciennes plantations forestières sont suivies

### 6. Principaux résultats

#### Des outils de suivi

- ☒ Une base de données statistiques de reboisement
- ☒ Un bilan diagnostique (cartographie, inventaire etc.) des plantations

## II. LA PRESENTATION DU PROJET

### 7. Impacts du projet

- ☒ Maitrise des normes de plantations forestières au niveau national.
- ☒ Maitrise des techniques de pépinières d'arbres,
- ☒ Accroissement de l'effectif des promoteurs de plantations forestières
- ☒ Création ou le maintien de 3656 emplois à l'échéance de projet.
- ☒ 25 000 emplois temporaires créés.
- ☒ l'impact financier d'environ 322 492 100 000 FCFA après 30 ans d'exploitation.

## II. LA PRESENTATION DU PROJET

### 8. Mesure de pérennisation

- ☒ L'itinéraire technique et sa vulgarisation auprès des acteurs
- ☒ Les sessions de formation des promoteurs
- ☒ L'organisation des promoteurs en coopératives et fédérations;
- ☒ La réalisation des études techniques;
- ☒ La constitution d'une base de données fiable dans la foresterie et d'une banque de semences opérationnelle.

## II. LA PRESENTATION DU PROJET

### 9. Suppositions critiques

- ✗ Insuffisance des fonds de financement des activités du projet ;
- ✗ Faible adhésion des promoteurs
- ✗ Changement éventuel des missions de l'ANAFOR
- ✗ L'absence du contrat tripartite MINFOF/Mairie/ANAFOR

## 2.4 Présentation du projet de gestion durable des terres et des systèmes agrosylvopastoraux dans le cadre du PNDP

### Objectifs du PGDT

- Permettre aux communautés de contribuer à la lutte contre la dégradation des terres dans les zones critiques à travers l'adoption de bonnes pratiques de gestion durable des terres et le développement des capacités, des outils et des mécanismes adéquats;
- Améliorer le fonctionnement des écosystèmes par l'intégration de la gestion durable des terres dans le développement local et la réduction de la perte de la biodiversité dans les écosystèmes agrosylvopastoraux fragiles

### Zone d'intervention

| Régions    | Communes   | Caractéristiques/Problématique   |
|------------|--|--|
| Adamaoua   | Ngaoundéré (i), Meiganga, Tignère, Ngaoundal, Mayo-Darlé | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Embuissonnement des pâturages et surpâturage;</li> <li>- Destruction des forêts galeries</li> <li>- Infestions par les glossines</li> </ul> |
| Nord       | Mayo-Oulo, Guider, Pitoa, Lagdo, Tcholliré, Figuil (ii)  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Désertification ;</li> <li>- Forte migration</li> <li>- Ensablement</li> <li>- Conflits entre el/agr./faune</li> </ul>                      |
| Centre     | Yoko, Batschenga, Okola                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- agriculture itinérante sur brûlis,</li> <li>- Déforestation;</li> <li>- Conflits</li> </ul>   |
| Ouest      | Banganté, Magba, Kouoptamo, Santchou                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Erosion hydrique;</li> <li>- perte de la biodiversité;</li> <li>- surpâturage, conflits</li> </ul>  |
| 04 régions | 18 communes  |  |

## Durée et bénéficiaires

- Date de mise en vigueur: 01er décembre 2006
- Date de clôture: Initialement le 01er mars 2011, prorogé au 01er mars 2012
- Groupes cibles/bénéficiaires :
  - Bénéficiaires directs: Organisations communautaires de base (OCB), y compris les organisations de producteurs (ayant un statut légal) et communes.
  - Bénéficiaires indirects: Administrations publiques, ONG, structures privées (bureaux d'études et prestataires de services) et institutions de recherche.
- Montant du projet: 6 millions de dollars USD (3 Milliards de F cfa)
- Source de financement: Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM);
- Montage institutionnel: identique à celui du PNDP

## Composantes et sous-composantes

| Composantes   | Sous composante   | Activités principales  |
|---|---|--|
| Amélioration de l'intégration de la GDT dans le développement local |   | Identifier et cofinancer les microprojets communautaires et communaux de GDT sur la base des Plans de développement  |
| Appui institutionnel à la GDT                                       | 1. Appui institutionnel au processus de réforme du régime foncier:<br><br>2. Renforcement des capacités au niveau local | Élaborer et mettre en œuvre les plans d'utilisation et de gestion durable des terres (PUGDT) au niveau communal;<br><br>Examiner et soumettre pour adoption des textes sur le régime foncier;<br><br>Renforcer les capacités des acteurs (Communautés, OAL, Communes, Administrations, Consultants) en gestion durable des terres<br><br>Rendre fonctionnelle la Commission Nationale Consultative pour l'Environnement et le Développement Durable (CNCEDD) |
| Gestion, Coordination, SE et Communication                          |   | Mettre en place un Système d'information géographique;<br><br>Disséminer les résultats et impacts du Projet  |

| Etapas | Activités  | Responsables                     |
|--------|--|----------------------------------|
| 1      | Identification des zones cibles (villages avec problématique de GDT)                 | CRC, Maire                       |
| 2      | Recrutement des consultants pour actualisation PDL / PDC et montage des requêtes     | CRC, Maire                       |
| 3      | Formation des consultants  | CRC, sectoriels                  |
| 4      | Actualisation des PDL / PDC  | Consultant, commune / communauté |
| 5      | Montage des requêtes de financement  | Consultant, commune / communauté |
| 6      | Validation des PL/PCGDT et des requêtes  | COMES                            |
| 7      | Recrutement des consultants pour l'accompagnement dans la mise en œuvre des requêtes | CRC, Maire                       |
| 8      | Réalisation des MP   | Consultant, commune / communauté |
| 9      | Suivi - évaluation   | CRC, commune / communauté        |

B) cadre de resultats

| N° | Indicateur | Valeur – cible PGDT | Réalisation Octobre 2011 |
|----|------------|---------------------|--------------------------|
|----|------------|---------------------|--------------------------|

PDO: Permettre aux communautés de contribuer à la lutte contre la dégradation des terres dans les zones critiques

|   |                                   |           |        |
|---|-----------------------------------|-----------|--------|
| 1 | Superficies sous pratiques de GDT | 50 000 ha | 50 234 |
|---|-----------------------------------|-----------|--------|

Objectif opérationnel du FEM : Renforcer les composantes du PAPNDP liées à la gestion durable des terres et des ressources foncières naturelles en associant des bénéfices globaux aux avantages locaux et nationaux de la GDT

|   |  |           |        |
|---|--|-----------|--------|
| 2 | Augmentation de la couverture végétale mesurée par l'indice de végétation normalisé (NDVI) | 25 000 ha | 19 383 |
|---|--|-----------|--------|

| N° | Indicateur | Valeur – cible PGDT | Réalisation Juillet 2011 |
|----|------------|---------------------|--------------------------|
|----|------------|---------------------|--------------------------|

**Composante 1: Amélioration de l'intégration de la gestion durable des terres dans le développement local**

|   |   |       |                |
|---|---|-------|----------------|
| 3 | Nombre de microprojets communaux financés et mis en œuvre   | 40    | 46             |
| 4 | Nombre de microprojets communautaires financés et mis en œuvre  | 150   | 236            |
| 5 | Augmentation du nombre de forêts communautaires protégées   | 3     | 5<br>(500 000) |
| 6 | Superficie d'aires protégées, de zones tampons, de zones riveraines ou de zones mises en défens réhabilités par des pratiques de GDT dans les zones du Projet | 5 000 | 3 526          |

| N°   | Indicateur   | Valeur – cible<br>PGDT | Réalisation<br>Juillet 2011 |
|--|--|------------------------|-----------------------------|
| <b>Composante 2: Appui institutionnel à la GDT</b> |  |                        |                             |
| 7  | Nombre de PUGDT élaborés et mis en œuvre   | 5                      | 5                           |
| 8  | Nombre total de ménages ayant adopté les systèmes agro-sylvo-pastoraux recommandés dans les communautés cibles | 10 000                 | 7 527                       |
| 9  | Nombre de cadres de résolution des conflits opérationnels au niveau communal                                   | 10                     | 13                          |

#### **PERSPECTIVES**

- Finaliser la mise en œuvre des actions et les capitaliser (documentaire, recueil des bonnes pratiques);
- Impliquer plus étroitement les services déconcentrés des ministères sectoriels
- Renforcer la sensibilisation des Communes pour la priorisation et le financement des projets de GDT dans les PCD
- Poursuivre la concertation avec les partenaires pour l'obtention de financements similaires (REDD)

## **2.5 Rôle de la domestication dans le reboisement: expériences de l'ICRAF au Cameroun (Thaddée Sado)**

### **AGROFORESTERIE**

Système d'utilisation des terres où les ligneux pérennes ou les espèces végétales arborescentes sont associés aux cultures agricoles et/ou animaux sur une même unité de gestion des terres de manière simultanée ou séquentielle dans l'espace ou dans le temps afin d'induire des interactions écologiques et économiques dont la gestion aide à optimiser la production de chacune des composantes associées

### **ROLE DE L'AGROFORESTERIE**

L'agroforesterie aide dans la mise en œuvre des nouvelles méthodes d'utilisation des terres afin de créer des sources alternatives et/ou additionnelles des revenus par:

- La domestication des arbres de haute valeur et des essences menacées
- Le développement d'entreprises des PFNL
- La conservation de la biodiversité, ...

### **DOMESTICATION DES ARBRES**

Processus piloté par les paysans et guidé par le marché, qui permet d'exploiter la variabilité intra-spécifique des arbres localement importants pour:

- satisfaire les besoins des petits agriculteurs,
- répondre à la demande du marché en produits des arbres, et
- accroître la diversité de l'environnement agricole

### **LES ETAPES DE LA DOMESTICATION**

Prioritisation participative et Sélection des arbres supérieurs

- La prioritisation est le choix de l'espèce à multiplier (et cultiver), guidée par les besoins du producteur suivant la valeur de l'espèce (économique, médicinale, nutritionnelle, etc.
- La sélection est le choix des arbres supérieurs (avec des caractéristiques voulues) des espèces prioritaires à multiplier.

Les arbres sélectionnés peuvent être multipliés par semis ou par des techniques de multiplication végétative (marcottage, bouturage ou greffage) selon les exigences de l'espèce.

- ✓ Quelques exemples d'espèces prioritaires
  - Zone de forêt: Moabi, manguier sauvage, johimbe, sapeli, ébène, etc
  - Zone de savane humide: Afrostryax, safoutier, prunus, etc
  - Zones sèches: Baobab, Ziziphus,

karité, acacia, Faidherbia, etc.

## 2. Collecte du germoplasme

Il s'agit ici de trouver la meilleure option pour la collecte des semences afin de les multiplier.

En fonction de l'espèce, ce germoplasme peut être

- des graines,
- des fragments de tige,
- des bulbes,
- des rhizomes, etc.

## 3. Techniques de propagation

- Propagation sexuée (par graine):
- Propagation végétative :

Certains espèces ne peuvent se multiplier que végétativement par ce qu'ils:

- ne produisent pas des graines, ou
- produisent des graines peu viables.

Les principales techniques de MV utilisées sont:

- le bouturage
- le marcottage
- le greffage

### Avantages de la multiplication végétative

- Reproduction identique de la plante-mère
- Production précoce par rapport à un plant issu de semis
- Réduction de la taille de l'arbre,
- Multiplication des espèces qui sont difficiles à reproduire par graine

### Intégration des plants dans le système de culture

Les arbres sont intégrés dans les systèmes de culture en fonction des:

- objectifs des paysans et
- rôles qu'ils vont jouer dans le système

P.ex. différentes espèces jouent des rôles multiples: nutritionnel, médicinal, économique, séquestration de carbone, brise-vent, pare-feux, embellissement de la ville, délimitation des concessions des champs des domiciles et des pâturages, etc

- En fonction des objectifs et du rôle qu'ils vont jouer, on distingue plusieurs systèmes d'intégration:

- Jardin de case
- Cacaoyer
- Caféier
- Palmeraie
- Verger
- Cultures vivrières
- Jachère
- Zones à risque
- Forêt dégradée, etc.

## Quelques exemples de systèmes de culture



Cacaoyère



Jardin de case



verger



### Vulgarisation de la domestication: Approche Centre de Ressource (CR) et Organisation Relai (OR)

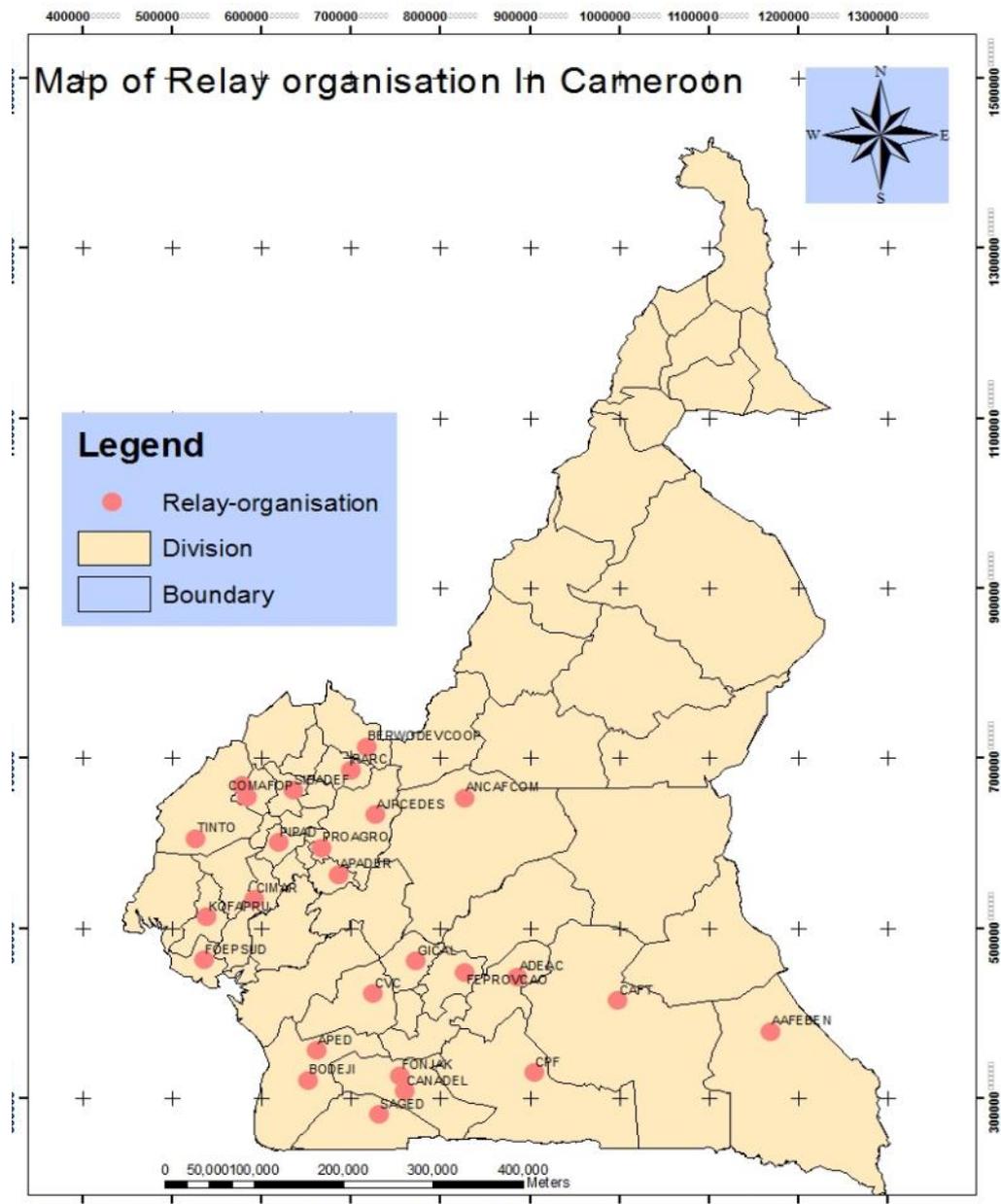
Organisation Relai:

Partenaires locaux les plus proches des Organisations Paysannes (OP). Elles sont chargées de:

- Développer les activités dans les CR
- Organiser les formations des producteurs
- Encourager et soutenir techniquement la création des pépinières-satellites

- Accompagner les OP dans leurs projets d'agroforesterie (de la pépinière, l'intégration et la gestion des arbres, à la commercialisation des produits)

## Localisation des Organisations Relais au Cameroun



### Centre de Ressources /Pépinière-école:

Il est situé dans une zone stratégique. C'est le lieu:

- de production des plants agroforestiers de bonne qualité
- d'apprentissage par la pratique
- de diffusion et livraison des informations, connaissances et capacités sur les techniques agroforestières et le développement des entreprises

## Les services offerts par les CRs



Développement dans les domaines comme la pépinière, la dynamique de groupes et le marketing



Information et démonstration des nouvelles techniques et des innovations



Accès à l'information des marchés



Liens avec tous les acteurs du marché, particulièrement du secteur privé



Un forum d'échange des informations entre paysans et avec d'autres parties prenantes



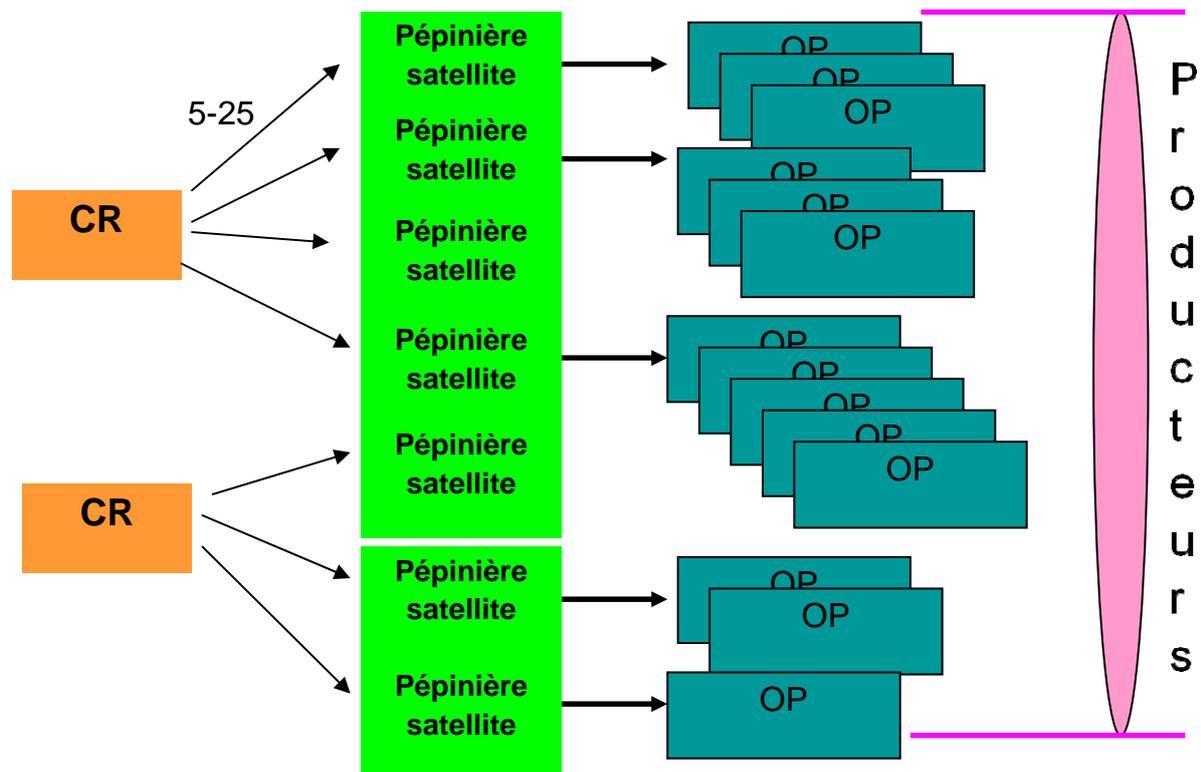
Semences, plants et autres intrants

## Comment mettre en place les CR

- **Evaluation approfondie des besoins et désirs de la population, des opportunités du marché et de la capacité de la zone à produire des arbres**
- **Identifier les champions qui vont gérer le CR (des individus et des organisations de base avec un grand intérêt pour la culture de l'arbre et la commercialisation des produits agroforestiers)**
- **Former les membres de ces organisations pour qu'ils deviennent des personnes ressources et des formateurs**

- Ces formateurs locaux vont vulgariser les techniques agroforestières aux paysans dans leurs villages et au-delà. (effet multiplicateur)

### Effet multiplicateur





## 2.6 Convention de reboisement MINFOF/communes : état des lieux et perspectives (Ange Ottou, Point Focal Forêts Communales, MINFOF)

### CONTEXTE

- Au lendemain du Sommet de Rio en 1992, le Cameroun s'est doté d'une politique forestière qui s'est démontrée par la promulgation de la loi forestière n° 94/01 du 20 janvier 1994 suivie de ses décrets d'application.
- A l'intérieur de ces textes, la décentralisation avait déjà été évoquée comme un souci particulier pour les communes à œuvrer dans la gestion participative des ressources naturelles.
- Dès lors, l'on assiste à un réel engouement des exécutifs communaux à s'engager dans la foresterie communale.
- Dès lors, les collectivités territoriales jouissent des nouvelles dispositions réglementaires pour participer efficacement à la gestion durable des ressources forestières à travers notamment les activités de boisement et de reboisement.
- C'est ainsi que ces activités dont la réalisation a été transférée aux communes, ont fait l'objet d'une convention de collaboration établie entre les communes et le Ministère en charge des forêts.

### ETATS DES LIEUX (2006-2010)

| Région       | Communes | ONG et Associations | appui financier (FCFA) |
|--------------|----------|---------------------|------------------------|
| Adamoua      | 10       | 02                  | 60 000 000             |
| Centre       | 03       | 05                  | 50 000 000             |
| Est          | 03       | 01                  | 20 000 000             |
| Extrême Nord | 17       | 04                  | 115 000 000            |
| Littoral     | 03       | 02                  | 25 000 000             |
| Nord         | 13       | 02                  | 103 000 000            |
| Nord Ouest   | 11       | 02                  | 71 000 000             |
| Ouest        | 12       | 03                  | 87 000 000             |
| Sud          | 04       | 02                  | 60 000 000             |
| Sud Ouest    | 05       | 03                  | 40 000 000             |
|              | 81       | 26                  | 631 000 000            |

## Etat des lieux sur le programme de plantation forestière de 2006 -2010

| Région     | Communes | ONG et Associations | Chefferies traditionnelles | appui financier |
|------------|----------|---------------------|----------------------------|-----------------|
| Adamoua    | 05       | 0                   | 04                         | 25 000 000      |
| Centre     | 36       | 03                  | 04                         | 197 000 000     |
| Est        | 13       | 0                   | 04                         | 69 000 000      |
| Ex. Nord   | 26       | 01                  | 04                         | 105 000 000     |
| Littoral   | 14       | 01                  | 04                         | 32 000 000      |
| Nord       | 05       | 0                   | 04                         | 21 000 000      |
| Nord Ouest | 14       | 01                  | 04                         | 68 000 000      |
| Ouest      | 12       | 01                  | 04                         | 63 000 000      |
| Sud        | 12       | 01                  | 04                         | 67 000 000      |
| Sud Ouest  | 14       | 0                   | 04                         | 66 000 000      |
|            | 156      | 08                  | 40                         | 713 000 000     |

## QUELQUES CONTRAINTES

- ▣ Faible suivi des activités de reboisement sur le terrain;
- ▣ Mécanisme de transfert des compétences aux collectivités territoriales décentralisées lourd;
- ▣ Absence de critère d'éligibilité des bénéficiaires.
- ▣ Assurer la relève du PNR à travers la mise en place du Programme National de Développement des Plantations:
  - Ce Programme devra définir la stratégie de reboisement au Cameroun et une synergie des différents acteurs pour la cohérence des interventions. Il définira aussi les sources de financements potentiels liées à la mise en place des plantations forestières. Enfin, le Programme mettra en place des mesures de sécurisation de la tenure foncière et forestière.
- ▣ Rendre effectif le transfert des compétences aux collectivités territoriales décentralisées;
- ▣ Rendre effectif le processus de transfert des anciennes réserves et périmètres de reboisement

## **2.7 Activités de plantation « Ville de Paris » et les Communes Camerounaises (Raphaël Njoukam et Pascal Cuny (ONFC), Jérôme Maurice (ONFI))**

### **QUELQUES REPERES**

#### **▣ Concept « Forêt Communale » ° 2 lois :**

- loi forestière n° 94-01 du 20/01/94 marquant le souci de décentralisation dans la gestion des ressources forestières ;
- loi sur la décentralisation de 2004 qui fixe les règles applicables aux communes.

#### **▣ Origine du projet de reboisement communal VdP**

- Opération « Un parisien, un arbre » financée par la ville de Paris; contribution minimum : 5 €
- 
- Réalisation d'un puits de carbone forestier de 1 000 ha de forêts en 5 ou 6 ans.
- 
- Les communes initialement concernées :
  - ▣ Foumban (Ouest)
  - ▣ Mandjou (Est)
  - ▣ Ngambé Tikar (Centre)
  - ▣ Tonga (Ouest)
- **2008 et 2009. Exécution du projet dans trois communes :**
  - ▣ Foumban
  - ▣ Tonga
  - ▣ Mandjou
- **2010 et 2011. A défaut de financements, prise en charge par l'ONFI (ONFC) des entretiens, des regarnis et du gardiennage (SS) dans deux communes :**
  - ▣ Foumban
  - ▣ Tonga

### **L'EQUIPE ACTUELLE DU PROJET**

- ▣ 1 Chef de Projet

- ▣ 1 Coordonnateur Technique

### ▣ **GIC/FEDERATIONS DE GIC (10) :**

- ▣ sont issus des communes concernées ;
- ▣ exécutent les opérations de terrain par contractualisation .

### ▣ **Techniciens : appui en pépinières/plantations**

→ recrutés en cas de besoin par les GIC ou le projet

## **PRINCIPALES PHASE DE REALISATION DU PROJET**

- ▣ Approvisionnement en graines
- ▣ Prétraitements de certaines graines
- ▣ Travaux de pépinière
- ▣ Délimitation du terrain
- ▣ Préparation du terrain
- ▣ Mise en place des plants
- ▣ Entretiens (désherbages)
- ▣ Regarnis
- ▣ Traitements insecticide
- ▣ Lutte contre les incendies de forêts

## **APPROVISIONNEMENT EN GRAINES**

- ▣ Achats auprès des récolteurs locaux (Bafia, Bangangté, Bazzama, Dschang, Fouban, Ngaoundéré, Maroua, etc.)
- ▣ Commandes à l'extérieur (CATIE : Costa Rica - Amérique du Sud)

### ▣ **Prétraitements des semences**

- Eau bouillante (Acacia)
- Séchage – Trempage dans l'eau
- Dépulpage des fruits
- Noyaux issus des fruits ramollis à l'eau chauffée entre 40 et 50 °C (Canarium)

### ▣ **Travaux de pépinière (6 mois)**

- Semis sur germeoir
  - ▣ Confection des germeoirs
  - ▣ Lutte contre les rongeurs et les insectes
  - ▣ Protection contre les pluies (semis tardif)
  - ▣ Arrosages
  - ▣ Désherbages
- Préparation au Repiquage

- Tamisage et mélange de la terre et du sable
- Remplissage des sachets
- Apport de la fumure organique (fientes)
- Classement des sachets



## Repiquage proprement dit (+ terre à mycorhizes pour les pins )

- Conduite des plants en pépinière
  - Arrosage
  - Désherbage
  - Valse des sachets



- Délimitation du terrain
- Ouverture des pistes



## ▣ Préparation du terrain

- Défrichage
  - Abattage et évacuation
  - Désherbage
- Préservation des espèces utiles (*A. senegalensis*, *B. ferruginea*, *V. paradoxa*, etc.) des bosquets naturels (*I. doka*) et des forêts galeries



- Piquetage
- Trouaison



- Transport et déchargement des plants dans l'aire de stockage
- Distribution des plants au bord des trous



- Mise en place proprement dite
- **Entretiens (2)**
  - Juillet-août (autour du plant) ;
  - Octobre-novembre (en plein) : plantations et pare-feu.

▣ **Regarnis après les 1ers entretiens**

▣ **Traitements insecticide**

(sur eucalyptus et acacia)

- au niveau du collet
- termitières

▣ **Lutte contre les incendies de forêts**

- Pare-feu
- Brûlage préventif
- Gardiennage en permanence



## BILAN DE REBOISEMENT

### A TONGO

▣ 2008 : Année pilote

- 51 ha

*Foumban : 27 ha*

- ▣ Tonga : 24 ha

▣ 2009 : Phase opérationnelle

- 120 ha

- ▣ Foumban : 70 ha

- ▣ Tonga : 50 ha

- 2008 (année pilote) : début des plantations

- Superficie plantée : 24 ha

- Essences plantées : Acacia, Cassia, Eucalyptus et teck.

- 2009 : phase opérationnelle

- Superficie plantée : 50 ha

- ▣ plantations forestières : 38 ha ;

- ▣ plantations fruitières : 12 ha)

- Essences plantées :

Plantations forestières (gmélina, neem et teck) ; plantations fruitières (agrumes, avocatier, manguier et safoutier)

### A KOUNDOUM

- 2008 (année pilote) : début des plantations

- Superficie plantée : 10 ha

- Essences plantées : Eucalyptus

- 2009 : phase opérationnelle

- Superficie plantée : 30 ha

(Plantations forestières : 23 ha ; plantations fruitières : 7 ha)

- Essences plantées :

Plantations forestières (acacia, canarium, eucalyptus, neem, pin, polyscias et teck) ; plantations fruitières (agrumes, avocats et manguiers)

### A MAMBAIN

- 2008 (année pilote) :

- Superficie plantée : 17 ha

- Essences plantées : Acacias et pins

### A KOUPA

- 2009 :

- Superficie plantée : 20 ha

(Plantations forestières : 18,4 ha ; plantations fruitières : 1,6 ha)

- Essences plantées :

Plantations forestières (acacia, eucalyptus, gmélina et pin) ; plantations fruitières (avocatiers).

## A NJINKETKIE

- 2009 :

- Superficie plantée : 20 ha

(Plantations forestières : 18,8 ha ; plantations fruitières : 1,2 ha)

- Essences plantées :

Plantations forestières (canarium, eucalyptus, gmélina, polyscias et pin) ; plantations fruitières (avocatiers)

## QUELQUES VUES DES PEUPELEMENT



## LECONS A TIRER

### ▣ Résultats

- Initiation d'une dynamique locale de gestion durable des ressources naturelles ;
- Création d'un capital naturel valorisable dans le temps par les communautés (bois, fruits, PFNL) ;
- Création d'emplois locaux et structuration de la filière reboisement ;
- Amélioration du niveau de vie ;
- Implication des communautés dans les décisions affectant leur environnement ;
- Accompagnement du processus de décentralisation de la gestion forestière ;
- Séquestration de carbone dans les plantations et lutte contre l'effet de serre : démarches engagées pour préparer l'enregistrement du projet auprès de la CNUCC dans le cadre MDP.

### ▣ Limites

- L'implication des communes demeure limitée, faute de moyens humains et financiers conséquents. Les communes doivent mieux prendre en main l'avenir de ces forêts communales, sans quoi les efforts consentis jusqu'ici seront vains.
- Manque (ou refus) de professionnalisation de la part de certains GIC :
  - ▣ feux non contrôlés et répétés,
  - ▣ retard dans l'exécution des travaux,
  - ▣ nombre important de regarnis effectués depuis le début du projet.
- Manque de cohésion entre les membres de certains GIC.

### ▣ Limites (suite)

- Appropriation limitée des plantations par les communautés.

## Φ Un effort de communication doit être effectué en ce sens.

- **P**rocessus d'enregistrement du projet auprès de la CNUCC freiné pour des raisons d'ordre institutionnelle.
- Moyens limités du projet :
  - ▣ surface totale du projet : stationnaire.
  - ▣ difficultés d'avoir recours à de l'expertise complémentaire.
- Lenteurs administratives dans l'obtention de certains documents relatifs à la création des Forêts communales (bornage, titrisation, etc.).

## CONCLUSION

### ▣ Perspectives de développement du projet

- Projet → nouvelle phase : Consolidation des acquis

Il souhaite :

- poursuivre
  - ses efforts de reboisement,
  - la promotion des technologies économes en bois-énergie (F.A.),
  - la promotion de la gestion durable des forêts,
- développer de nouvelles activités
  - le développement de l'arboriculture fruitière,
  - l'appui au développement des filières de production et de conservation des fruits,
  - la sensibilisation environnementale dans les écoles,
  - l'aménagement forestier et la gestion durable de la Réserve forestière de Mélap,
  - le développement des reboisements individuels privés.

**Φ Ces activités font l'objet de recherche de financements et nous espérons qu'elles porteront leurs fruits dès 2012.**

### 3. LE REBOISEMENT : UN PROCESSUS ETAPE-PAR-ETAPE

Le reboisement est un processus complexe, entouré de beaucoup de paramètres qu'on ne maîtrise pas toujours. Il est donc important de bien programmer ses activités en commençant par une bonne étude de faisabilité.

#### 3.1 L'étude de Faisabilité

Un bon projet de reboisement nécessite une bonne étude de faisabilité dès le départ. Selon ANAFOR, la création des plantations forestières est un investissement à long terme qui occupe les terres pendant de longues années. C'est pour cela qu'il faut éviter ou alors minimiser les erreurs dès le départ parce qu'il devient parfois impossible de les corriger après quelques années (Bengono, 2011). Mener une étude de faisabilité, c'est analyser l'ensemble des paramètres et des facteurs de réussite ou d'échec qui caractérisent l'activité de reboisement du commencement à la fin. Tel que présenté dans l'encadrer No 1, un checklist peut aider à conduire une bonne étude de faisabilité.

#### **Encadré 1 : Checklist non exhaustive d'une étude de faisabilité**

**Pourquoi dois-je planter les arbres ?** Quel est le problème que je cherche à résoudre ? Est-ce par le reboisement qu'on doit passer pour résoudre ce problème ?

Si oui, quelle(s) espèce(s) doit-on planter ? où et comment ? Est-ce par graines, sauvageons, multiplication végétative qu'on doit planter cette espèce ? D'où proviendra ce matériel ? Est-il de bonne qualité ? Les graines nécessitent-elles un prétraitement quelconque ? Lequel ?

#### **Comment planter ?**

Connait/Maitrise-t-on la sylviculture de l'espèce qu'on veut planter ? Quel est le calendrier sylvicole de cette espèce ? Quels risques, menaces court-on et comment remédier à tout cela ?

#### **La matière ligneuse**

A quoi servira le bois issu des entretiens sylvicoles et des arbres à la maturité ?

#### **Ressources financières, humaines et matériel**

De quoi aurai-je besoin, quand et en quelle quantité ? A quel coût peut-on obtenir ces ressources ? Sont-elles disponibles ? Où ? Combien elles coutent ? Comment faire pour obtenir ces inputs ? Combien devrai-je disposer pour l'activité ?

#### **Partenariats**

Aurai-je besoin d'un appui quelconque venant d'ailleurs ? De qui et en quelle nature ? Quels services rendre à qui ? Quels services obtenir de qui ? A quel moment ? Qui aura besoin de quelles informations de mon activité ?

#### **Communication et Impacts**

Qui bénéficiera de cette activité et comment ? Devrai-je diffuser une certaine information ? Laquelle et comment la diffuser. Y-aura-t-il des impacts néfastes sur l'environnement, sur les populations, sur la faune ? Lesquels et comment remédier à ces effets indésirables.

#### **L'appropriation et la Pérennisation**

A qui appartiens les arbres ? Qui y a accès ? Comment assurer la pérennité des plantations et de l'activité de reboisement

### 3.2 Planification de la plantation forestière

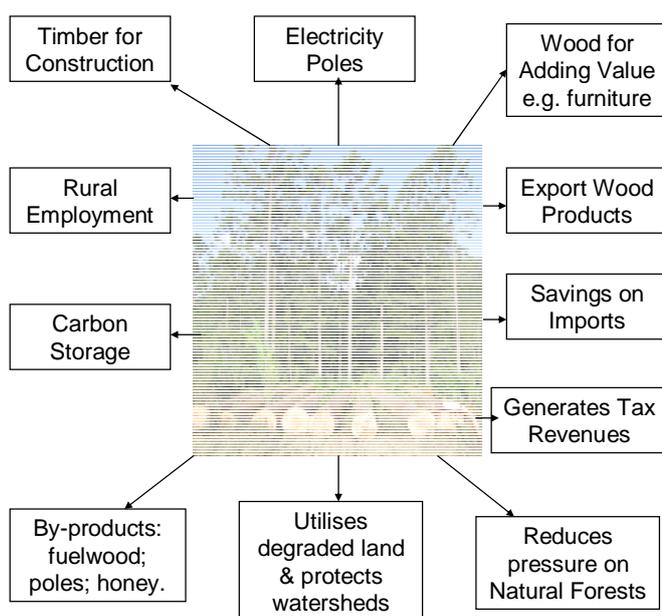
C'est un processus de programmation de l'ensemble des activités sylvicoles dans le temps et dans l'espace en fonction des ressources matérielles, financières et humaines dont on dispose. Elle est très importante du fait de la rareté des inputs sylvicoles et de la délicatesse des jeunes plants. Une petite erreur peut entraîner des énormes pertes et parfois des conséquences irrémédiables. Le tableau ci-dessus présente le formulaire d'un tableau de planification sylvicole.

| Activités principales/ sous-activités | Indicateurs/résultats intermédiaire | Mesures de vérification | Responsable | Période | Coût |
|---------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------|-------------|---------|------|
|                                       |                                     |                         |             |         |      |

Peuvent faire parti des activités principales en reboisement, l'approvisionnement en semences et prétraitement nécessaire, la production des plants, la délimitation du terrain, la préparation du terrain, la mise en place des plants, les travaux d'entretien et de suivi y compris le désherbage, le regarnis, les traitements insecticides, contrôle des feux, les éclaircies et la récolte. Ces activités principales sont également les étapes restantes du processus de reboisement après l'étude de faisabilité. Les détails sur la technique de mener chacune de ces activités sont élaborés et présentés dans la présentation de l'ANAFOR (Annexe 4).

Pour rendre la planification et la budgétisation réalistes, il est nécessaire de définir les sous-activités (résultats intermédiaires).

### Developing a Commercial Forestry Industry



Exemple de planification stratégique de l'industrialisation forestière.

SPGS Uganda

*Commercial tree planting is a sound business for investors and Government alike.*

## **4. LA PROBLEMATIQUE DU REBOISEMENT**

Le constat est qu'il y a beaucoup de questions qui très souvent restent sans réponse et causent alors la pauvre performance en pépinière et en plantation - pourquoi le faible taux de réussite des plants repiqués ? Comment faire pour améliorer le taux de réussite et la qualité des arbres ? A qui appartiennent les arbres plantés dans le domaine non permanent ? Qui doit protéger les arbres en plantation ? Quel traitement sylvicole administrer avant que les arbres plantés aient atteint la maturité ? (Choix des espèces, semence, suivi, finance, sécurité foncière, l'appropriation et la pérennisation de la plantation forestière).

Il y a donc beaucoup de questionnement auquel il faut répondre. Les experts réunis autour de la table le 17-18 novembre 2011 ont premièrement regroupé ces questions en quatre grandes défis avant d'apporter des éléments de réponses, à savoir :

### **4.1 Le choix des espèces et la disponibilité des graines,**

L'espèce à planter est choisie en fonction de l'objectif de la plantation forestière et de la zone écologiques où l'on se trouve. Comme objectif de reboisement on peut distinguer par exemple, l'approvisionnement en bois d'œuvre ou en bois de feu, production des perches et poteaux, protection et restauration, lutte contre la sécheresse, conservation de certaines espèces végétales et protection des bassins versants.

Pourquoi est-ce que les graines de bonne qualité ne sont pas toujours disponibles ? Les graines sont naturellement issues des semenciers. La disponibilité des graines peut être compromise par plusieurs facteurs : l'irrégularité de la floraison des semenciers, l'irrégularité de la pluviométrie qui influe sur la floraison, la destruction des graines par des pestes (oiseaux, insectes, rongeurs...) et les catastrophes naturelles, la difficulté de lever la dormance et beaucoup de facteurs anthropiques (feu de brousse, récolte des graines pour la médecine traditionnelle, l'agriculture itinérante sur brûlis etc.).

C'est à cause de ces problèmes que les experts proposent une relance du projet de création des vergers afin d'assurer la disponibilité des graines de bonne qualité et en quantité suffisante.

Pour la régénération naturelle, les normes d'intervention en milieu forestier exigent que lors de l'exploitation forestière, les semenciers qui présentent des bonnes qualités de graines soient identifiés, marqués et conservés pour la production des graines.

### **4.2 Le financement,**

Le reboisement a un coût et même un grand coût. Tous les acteurs, les organismes nationaux et internationaux, les collectivités locales et associations devront supporter ce coût. D'où l'importance d'identifier quels acteurs peuvent supporter quels coûts, l'importance de la planification financière et l'importance de monter les projets de financement qui tiennent compte des exigences des partenaires financiers.

Les participants affirment que le reboisement est un investissement qui demande toujours des sommes d'argent importantes. Par ailleurs, il faut absolument mobiliser ses propres fonds afin de ne solliciter un appui financier extérieur des partenaires que pour

les entretiens et le suivi des plantations. L'idée de business plan devient alors importante car il permet de percevoir le reboisement comme une affaire économique rentable à court et à long terme. Le reboisement est également créateur d'emploi (pépinière, trouaison, piquetage, transport et mise en place des plants).

### **4.3 La sécurité foncière**

Les terres sur lesquelles le producteur devra planter les arbres sont d'une importance capitale ; premièrement il s'agit d'une affectation de terre et d'un changement d'objectif d'utilisation des terres. Puisqu'il s'agit de planter des arbres qui sont pérennes, il faut toujours penser à la sécurisation foncière. Le problème se pose avec plus d'acuité dans le domaine non permanent que dans le domaine permanent. Ainsi, dans le cadre de création de forêts communales par plantation, la législation propose de passer par une concession provisoire sur laquelle planter. On ne procédera à un classement en forêt communale qu'au bout de cinq ans lorsque les arbres seront sortis de l'entretien en sachant que le classement ouvre à l'immatriculation foncière.

#### **Enjeux du Foncier**

- **Plan d'affectation des terres au niveau local ;**
- **Immatriculation/sécurisation ;**
- **Convention provisoire**
- **Classement ;**
- **Renforcement des capacités ;**
- **Déploiement des activités du PDC.**

### **4.4 Le suivi et l'entretien des plantations forestières.**

Le suivi et l'entretien des plantations forestières sont déterminants pour la réussite. Planter sans suivre et sans entretenir c'est jeter son investissement. Le suivi consiste à respecter la mise en œuvre de la planification forestière de la plantation, s'assurer que toutes les activités qui étaient prévues sont effectivement entreprises sur le plan technique, sylvicole et financier. Il s'agit de documenter la réalisation des indicateurs de performance de la plantation afin d'apprécier le succès de l'initiative. Les données du suivi permettent de prendre des décisions informées pour l'instant et pour l'avenir.

On entretient les plantations pour une meilleure croissance et production des arbres. Entretenir les plantations c'est administrer les traitements sylvicoles y compris le sarclage, le regarni, les éclaircies, ouvrir et maintenir les pare-feux, protéger les arbres des bêtes etc.



Le regarni a un cout, comment le minimiser ?

Photo : Dr Njoukam,

### **4.5 Le Reboisement et le Partenariat**

Le reboisement dans le cadre des collectivités locales est une initiative de partenariat. Il implique, les partenaires techniques, financiers et économiques. Il implique les

communes, les populations locales à cette municipalité le MINFOF, la société civile. Puisqu'il s'agit d'un partenariat, il faut donc déterminer avec qui réaliser quelle activité et pour quel intérêt. Il s'agit aussi de définir le partage des rôles et de responsabilité entre le secteur public et le secteur privé.

Dans le cas où les associations et les ONG s'impliquent dans la plantation d'arbre avec un financement par subvention, il faudra prévoir des mécanismes de paiement sur rendement pour un meilleur suivi et une meilleure gouvernance financière.

Le reboisement peut-il faire objet d'un projet de partenariat public privé ? Oui. Dans une telle initiative, le bailleur investit son argent et bénéficie des arbres qui seront récoltés tandis que la commune veillera sur la réussite de la plantation et bénéficiera économiquement et socialement – création d'emploi et augmentation des recettes municipales. L'inconvénient c'est dans la durée que mettent les arbres avant d'être effectivement récoltés et vendus. Le bailleur de fonds aura à attendre long temps avant de bénéficier des arbres.

#### **4.6 Reboisement : Quels Axes stratégiques pour un Projet Pilote ?**

Sans entrer dans les détails des activités d'un projet pilote sur la création des plantations forestières, nous faisons sortir ici les axes stratégiques (action principale) nécessaires pour le projet. Pour chaque action principale à mener par zone écologique, la technique nécessaire pour la réussite de cette action, le groupe cible qui sera affecté ou concerné dans l'exécution de l'action, le responsable chargé de la mise en œuvre de l'activité, la période appropriée selon le calendrier sylvicole dans la zone écologique ainsi que les sources de dépenses à prendre en compte lors de montage des projets de financement.

Les axes stratégiques identifiés sont les suivantes :

1. Sensibilisation sur le rôle de l'arbre ;
2. Identification et sécurisation des sites
3. Approvisionnement en semences et production des plants
4. Préparation du terrain et mise en place des plants
5. Entretien et suivi technique
6. Partenariats et assistance techniques aux Communes dans le reboisement : penser à toutes les considérations financières et montage institutionnel des projets de financement

Le récapitulatif est porté dans le tableau ci-dessous.



Apprendre des pairs, Uganda

Photo : Amumpe SPGS



Le choix de l'espèce à multiplier est guidé par les besoins du producteur suivant la valeur économique, médicinale, nutritionnelle de l'espèce

Photo : ICRAF, 2011

Tableau 1 : Axes stratégiques d'un projet pilote de plantation forestière

| Activités/Axes                                  | Comment  | Cibles  | Indicateurs | Mesures de vérification   | Responsable   | Période   | Coût   |
|---|--|---|-------------|---|---|---|--|
| <b>Sensibilisation sur le rôle de l'arbre</b>   | -Réunions, --<br>affiches, -Média, -<br>églises, etc                                     | Communes,<br>écoles, ONG<br>locales, Chef<br>traditionnels              |             | -procès verbal<br>réunion, -listes de<br>présence,<br>-Emissions et<br>communiqués radio<br>faits, -les affiches et<br>dépliants<br>confectionnés | CTFC <b>assisté de</b><br>MINFOF, MINEP,<br>ANAFOR            | Continue avec<br>des pics en<br>période de<br>production des<br>plants et de<br>protection<br>contre les feux<br>en zone de<br>savane | -communiqués et<br>émissions radio<br>-fabrication des<br>affiches et<br>dépliants<br>-Frais<br>d'organisation des<br>réunions |
| <b>Identification et sécurisation des sites</b> | -Déplacement sur le<br>terrain avec les<br>techniciens,<br>-Tenues de palabres           | -Sous préfet,<br>chef<br>traditionnel,<br>riverains aux<br>sites        |             | -Sites identifiés, -<br>Bornage,- titre   | Communes  | 1 <sup>ère</sup> Année<br>(continue)  | Frais de<br>déplacement sur le<br>terrain avec les<br>techniciens,<br>Frais de tenues de<br>palabres                           |
| <b>Approvisionnement en Semences</b>            | -Formation et appui<br>technique à la<br>collecte, -                                     | -Collecteur,  |             | -semences disponibles   | ANAFOR assisté de<br>ICRAF, IRAD                              | Période de<br>fructification  | Frais de collecte<br>des graines, de<br>formation et<br>d'appui technique  |
| <b>Production des plants</b>                    | -matériel<br>-Formations,<br>-appui aux<br>pépiniéristes,<br>Pépinières de<br>références | pépinière   |             | Plants disponibles  | ANAFOR assisté<br>de<br>ICRAF,communes,<br>pépiniériste, IRAD | Calendrier<br>sylvicole   | -frais de matériel<br>-Frais de<br>formation,<br>pépiniériste  |
| <b>Préparation du terrain</b>                   | Défrichage,<br>abattage,<br>trouaison,<br>piquetage                                      | Communes,<br>Organisations<br>paysannes,<br>associations,<br>opérateurs |             | Terrain préparé   | Communes et<br>acteurs  | Calendrier<br>sylvicole   | Frais des petits et<br>d'appui<br>technique<br>matériels<br>Frais de main  |

|                        |   | économiques   |  |                                 |  |                      | d'œuvre  |
|------------------------|---|---|--|---------------------------------|--|----------------------|--|
| <b>Mise en place</b>   | Transport des plants , distribution et mise en place                                  | Communes, Organisations paysannes, associations, opérateurs économiques |  | Plants installés                | Communes et acteurs                                      | Calendrier sylvicole | Frais de transport, de distribution et de mise en place      |
| <b>Entretien</b>       | Défrichage, buttage, sarclage, regarnies, lutte contre le feu, traitement insecticide | Communes et acteurs   |  | Plantations entretenues         | Communes et acteurs                                      | Calendrier sylvicole | Frais de petits matériel, appui technique et de main d'œuvre |
| <b>Suivi technique</b> | Plan de suivi, Mission de suivi Documents de suivi                                    | Communes et acteurs   |  | Rapports d'activité et de suivi | Communes assistées de MINFOF, CTFC, MINEP, ANAFOR, ICRAF | Continue             | Frais de mission de suivi                                    |

## 5. CONCLUSION

### 5.1 *Leçons à tirer*

Les plantations sont souvent envahies par des populations riveraines qui les sabotent, en y mettant les feux de brousse ou alors en détruisant physiquement les plants. Ces actions traduisent le non appropriation des plantations et des arbres.

La disponibilité des semences, la sécurisation foncière et financière sont déterminants pour la réussite des plantations forestières. Ces aspects méritent une attention particulière.

Les procédures de sécurisation foncière sont très longues et onéreuses. Les systèmes coutumiers et traditionnels de sécurisation foncière souvent utilisés trouvent leurs limites en cas de conflits. Les plantations semblent être un mécanisme de sécuriser le foncier – un terrain planté d'arbre est-il considéré comme occupé ou libre pour investissement ?

Courte période de financement des projets de reboisement par rapport à la durée de croissance des arbres avant de rentrer dans les frais qu'on a investi doit être prise en compte.

L'absence de semences de qualité est à l'origine de l'échec de plusieurs initiatives de plantation d'arbres forestiers. Mettre en place un système de production de semences de qualité à l'instar des vergers va garantir la réussite de plantations, toutes choses étant égales par ailleurs.

Autant il est important de mobiliser ses propres fonds avant de se lancer dans le reboisement, autant il est important de gérer de manière transparente et rationnelle les subventions et les financements mis à la disposition des communes, associations ou ONG à des fins de reboisement. Certains acteurs perçoivent des fonds ou des subventions mais n'arrivent pas à donner les résultats attendus. Ils rendent ainsi le coût de production par plant très élevé voire inhibitif. Il faudra un mécanisme de gouvernance qui permet de suivre la gestion financière des fonds et d'atteindre les résultats attendus.

La notion de planter les arbres est appréciée et acceptée plus facilement dans les régions non forestières du Cameroun, certainement que c'est à cause de la rareté de la ressource ligneuse dans ces parties du pays. En zones forestière le rendement du bois en plantation reste toujours plus élevé qu'en forêt naturelle.

L'exploitation minière est une grande menace à la réussite des plantations forestière.

### 5.2 *Recommandations*

Planification forestière: Mener une planification cohérente du reboisement avec une définition claire des objectifs du reboisement et des rôles des acteurs (Communes, opérateurs économiques, ANAFOR, MINFOF, MINEF, sociétés civiles) pour un meilleur suivi et pour atteindre les objectifs de reboisement.

Impliquer systématiquement et effectivement des populations riveraines à toutes les étapes de la plantation forestière depuis le choix des essences jusqu'à la récolte et la

transformation du bois. Une population qui a été effectivement impliquée dans l'ensemble de l'activité de reboisement s'approprie chemin faisant de la procédure et assurera la sécurité des plantations et de l'arbre.

Sensibilisation continue : Sensibiliser les parties prenantes continuellement et dans toutes les étapes de procédure. Impliquer fortement le MINDAF et MINAT dans le processus pour faciliter et simplifier la procédure de sécurisation foncière surtout dans le cadre de la gestion durable et décentralisée des forêts et des terres. Il faut développer les techniques efficaces de sensibilisation, p.ex., faire visiter et analyser les plantations des pairs par les pairs.

Sécurisation financière : sécuriser les fonds destinés aux activités de plantation forestière - appliquer les mesures de bonne gouvernance dans l'attribution et l'utilisation des fonds ; identifier, discuter et s'accorder sur quels facteurs bloquants avec les prestataires, puis contenir ces mesures dans des contrats établis à cet effet. Toutes les sanctions liées au détournement des deniers publics s'appliqueront alors à ces organismes.

Synergie entres acteurs : pour capitaliser les ressources et les expériences et pour une meilleure visualisation des actions à mener.

Documenter les expériences : toujours documenter des expériences et les leçons apprises qui permettent de retracer l'histoire de l'activité, d'en améliorer la performance et d'éviter les erreurs du passé.

### **5.3 Perspectives**

Le CTFC assumera un rôle d'encadreur et d'accompagnateur des communes dans ses projets de reboisement. Dans ce rôle de facilitateur, il assistera les communes à identifier les acteurs partenaires techniques et financiers, à monter les projets de financement, à concevoir l'industrialisation de la filière bois de plantation et à instaurer un mécanisme de bonne gouvernance dans la gestion des fonds destiné aux activités de reboisement. L'ANAFOR et MINFOF assumeront leurs rôles respectifs pour éviter les conflits de rôles et par conséquent le saupoudrage. Dans les campagnes de reboisement sur des terres communales, prendre en compte le fait que le mandat du Maire peut être limité.

Le reboisement doit être aperçu comme une action pluridimensionnelle, à plusieurs objectifs, multi-bailleurs et multi-acteurs ciblant diverses groupes bénéficiaires et dans différentes zones écologiques. Chaque acteur peut alors soutenir un domaine ou un objectif de son choix.

Etablir des normes et des standards dans l'octroi et la gestion des fonds et des subventions par rapport aux résultats. En s'inspirant des expériences de l'ANAFOR et de SPGS à l'Uganda, on peut penser à une mise à niveau des normes et standards existants au Cameroun – standards commerciaux, normes des fonctions techniques et écologiques.

Focaliser sur le secteur privé et leur partenariat avec les communes et administration forestière et considérer le reboisement comme une opportunité d'affaire nécessitant un

plan d'affaire (business plan). L'incidence du volet sociale (infrastructures sociales) dans la réussite du reboisement est significative.

Comme appui institutionnel aux Communes, les renforcer à prioriser et financer les plans de développement communaux et à obtenir le financement REDD en consultation avec les partenaires.

## ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS

| Noms et Prenoms        | Structure        | Téléphone     | e-mail                   |
|------------------------|------------------|---------------|--------------------------|
| Allan AMUMPE           | SPGS UGANDA      | +256782673899 | allana@sawlog.ug         |
| Ange Ottou             | MINFOF           | 77977143      | anjottou@yahoo.fr        |
| Bengono M. François    | CSP/ANAFOR       | 77453049      | bengonombida@yahoo.fr    |
| Bruno Ewusi            | DGA/ANAFOR       | 99825279      | enjombe@yahoo.com        |
| Chantal Wandja         | UICN             | 96611330      | Chantal.wandja@iucn.org  |
| Cheteu Louis Bernard   | DT/CTFC          |               | lbcheteu@yahoo.fr        |
| Essomba Etienne Roger  | CCEP/ANAFOR      | 77449612      | essometienne@yahoo.fr    |
| Grace Mbakong          | L'Action         | 77638044      | gracembakong@yahoo.fr    |
| Henk Hoefsloot         | Consultant       | 96857267      | Henk.hoefsloot@gmail.com |
| J. Abomo               | Cameroon Tribune | 77696608      |                          |
| James Acworth          | World Bank       | 94562263      | jacworth@worldbank.org   |
| Kamga Aureli           | CTFC             | 70147345      | kamgakouamen@yahoo.fr    |
| Kapto Stephan          | PNDP             | 98498845      | stephankapto@yahoo.fr    |
| Kemajou Bodelaire      | Directeur CTFC   | 77757993      | Baudelaire_k@yahoo.com   |
| Kimeng Hitton          | Cameroon Tribune | 77727362      | kimenghitton@gmail.com   |
| Kouandou Issiaka       | CEA2/MINFOF      | 77270172      | nkouandouiszko@yahoo.fr  |
| Mbarga Joseph          | CTFC             | 96539904      | mjosephanicet@yahoo.fr   |
| Ngoungoure Ajara       | CTFC             | 96672053      |                          |
| Ossou Sado             | SDCPB/MINEP      | 99610827      | Charles_ossou@yahoo.fr   |
| Rabier Charles Quentin | CTFC             | 99151064      | mauricerabier@yahoo.fr   |
| Raphael Njoukam        | ONFC             | 99582966      | rnjoukam@yahoo.fr        |
| Romain KANA            | WWF              | 70400568      | rkana@panda.org          |
| Sado Thaddée           | ICRAF            | 75357549      | s.thadees@cgiar.org      |
| Tchala Sophie          | GIZ ProPSFE      | 99612339      | Msophiet2003@yahoo.fr    |
| Tsogo Awono Melanie    | CTFC             | 99747262      | Ermides2002@yahoo.fr     |
| Vincent Ndangang       | Moderateur       | 75054489      | Vndangang@yahoo.fr       |

## ANNEXE 2 : PROGRAMME DE L'ATELIER

| Dates       | Heures          | Activités  | Intervenants   |
|-------------|-----------------|--|--|
| 16 nov.2011 | 09h 30 – 13 h   | Accueil et concertation avec les intervenants  |  |
| 17 nov.2011 | 08h 30 – 09h 00 | Accueil des participants et Pause café   | CTFC   |
|             | 09h 00 – 10h 30 | <p>Allocution d'ouverture et Enjeux de l'atelier Par le Président de l'ACFCAM</p> <p>Programme national de reboisement : Grands axes ; Politique du gouvernement, choix des essences par zones écologiques ; origine des semences /Pépinières/Sauvageons/Propagation ; Prescriptions saisonnières.</p> <p>Conventions de reboisement MINFOF/Communes (Etat des lieux et perspectives)</p> <p>Projet PPTE de plantation forestière avec les communes et Communautés : activités; programmation; partenariats avec les communes et communautés</p> | <p>ACFCAM</p> <p>CCRMINFOF</p> <p>PF FC MINFOF</p> <p>ANAFOR</p> |
|             | 10h 30 – 11h 30 | <p>Stratégie intégrée de financement de la gestion durable des terres : Rôle des Collectivités locales dans l'implémentation de la stratégie</p> <p>Programme national de lutte contre la désertification : Etat des lieux des activités du Projet sahel Vert : Forces ; Faiblesses ; atouts et opportunités</p>   | <p>MINEP</p> <p>MINEP</p>  |
|             | 11h 30 – 12h 30 | <p>Bilan et perspectives du PGDT( Projet gestion durable des terres) dans les communes</p> <p>Activités de plantation du projet ville de paris et Communes camerounaises : Bilan et leçons à tirer</p>   | <p>PNDP</p> <p>ONFI</p>  |
|             | 12h 30 – 13h 30 | Pause Déjeuner   | CTFC   |
|             | 14h 00 - 16h 00 | <p>Budgétisation ; programmation, planification et suivi des activités de reboisement : Mode d'emploi pour une commune ou Communauté par zone écologique</p> <p>Agroforesterie par zone écologique : Choix des essences et systèmes d'association ; gestion du foncier dans le système agro forestier</p>  | <p>ANAFOR</p> <p>ICRAF</p>                                       |

|              |   |  |                                  |
|--------------|---|--|----------------------------------|
|              | 16h 00 – 16h 30   | Répartition des groupes de réflexion et TDR pour les travaux du 18nov  | Mr AMUMPE /V<br>Ndangang         |
| <b>Dates</b> | <b>Heures</b>   | <b>Activités</b>   | <b>Intervenants</b>              |
| 18 nov. 11   | 08h30 – 10 h 00   | Expérience pilote de reboisement impliquant les communes et communautés en Ouganda :<br>Montage du projet ; Parties prenantes ; Mise en œuvre ; Leçons apprises  | SPGS<br>Responsable du<br>Projet |
|              | 10h 20 – 10h 45   | Pause café   | CTFC                             |
|              | 10h 45 – 12h 45   | <u>Travaux en atelier</u> : Quelle stratégie d'intervention du CTFC en matière de plantation forestière sous maîtrise d'ouvrage communale : Quelles recommandations<br><br>Atelier1 : Technologie : Capacités techniques ; planification ; formation ; Documentation<br>Atelier2 : Financement : Sources ; partenariats ; programmes nationaux et internationaux<br>Atelier3 : Foncier : immatriculation ; sécurisation ; stratégies | Répartis en 3<br>groupes         |
|              | 13h – 14h 30  | Pause Déjeuner   | CTFC                             |
|              | 14h 30 – 16h 30   | Restitution des travaux d'atelier<br>Synthèse et recommandations<br>Clôture  | Rapporteurs<br><br>CTFC          |
|              | MODERATEUR GENERAL : Vincent Ndangang      RAPPORTEURS : Equipe CTFC et PF FCMINFOF |  |                                  |

## ANNEXE 3.1 : REFLEXION DU GROUPE 1 SUR LA PLANIFICATION TECHNIQUE

| Activités/Axes                                  | Comment  | Cibles   | Indicateurs | Mesures de vérification   | Responsable   | Période   | Coût   |
|---|--|--|-------------|---|---|---|--|
| <b>Sensibilisation sur le rôle de l'arbre</b>   | -Réunions, --<br>affiches, -Média, -<br>églises, etc                                     | Communes,<br>écoles, ONG<br>locales, Chef<br>traditionnels       |             | -procès verbal<br>réunion, -listes de<br>présence,<br>-Emissions et<br>communiqués radio<br>faits, -les affiches et<br>dépliants<br>confectionnés | CTFC <b>assisté de</b><br>MINFOF, MINEP,<br>ANAFOR            | Continue avec<br>des pics en<br>période de<br>production des<br>plants et de<br>protection<br>contre les feux<br>en zone de<br>savane | -communiqués et<br>émissions radio<br>-fabrication des<br>affiches et<br>dépliants<br>-Frais<br>d'organisation des<br>réunions |
| <b>Identification et sécurisation des sites</b> | -Déplacement sur le<br>terrain avec les<br>techniciens,<br>-Tenues de palabres           | -Sous préfet,<br>chef<br>traditionnel,<br>riverains aux<br>sites |             | -Sites identifiés, -<br>Bornage,- titre   | Communes  | 1 <sup>ère</sup> Année<br>(continue)  | Frais de<br>déplacement sur le<br>terrain avec les<br>techniciens,<br>Frais de tenues de<br>palabres                           |
| <b>Approvisionnement en Semences</b>            | -Formation et appui<br>technique à la<br>collecte, -                                     | -Collecteur,   |             | -semences disponibles   | ANAFOR assisté de<br>ICRAF, IRAD                              | Période de<br>fructification  | Frais de collecte<br>des graines, de<br>formation et<br>d'appui technique  |
| <b>Production des plants</b>                    | -matériel<br>-Formations,<br>-appui aux<br>pépiniéristes,<br>Pépinières de<br>références | pépinière  |             | Plants disponibles  | ANAFOR assisté<br>de<br>ICRAF,communes,<br>pépiniériste, IRAD | Calendrier<br>sylvicole   | -frais de matériel<br>-Frais de<br>formation,<br>pépiniériste  |
| <b>Préparation du</b>                           | Défrichage,  | Communes,  |             | Terrain préparé   | Communes et   | Calendrier  | Frais des petits et  |

|                        |  |  |  |                                    |  |                         |   |
|------------------------|--|--|--|------------------------------------|--|-------------------------|---|
| <b>terrain</b>         | abattage,<br>trouaison,<br>piquetage   | Organisations<br>paysannes,<br>associations,<br>opérateurs<br>économiques              |  |                                    | acteurs  | sylvicole               | d'appui<br>technique<br>matériels<br>Frais de main<br>d'œuvre         |
| <b>Mise en place</b>   | Transport des<br>plants ,<br>distribution et<br>mise en place  | Communes,<br>Organisations<br>paysannes,<br>associations,<br>opérateurs<br>économiques |  | Plants installés                   | Communes et<br>acteurs   | Calendrier<br>sylvicole | Frais de<br>transport, de<br>distribution et de<br>mise en place      |
| <b>Entretien</b>       | Défrichage,<br>buttage, sarclage,<br>regarnies, lutte<br>contre le feu,<br>traitement<br>insecticide | Communes et<br>acteurs   |  | Plantations<br>entretenues         | Communes et<br>acteurs   | Calendrier<br>sylvicole | Frais de petits<br>matériel, appui<br>technique et de<br>main d'œuvre |
| <b>Suivi technique</b> | Plan de suivi,<br>Mission de suivi<br>Documents de<br>suivi  | Communes et<br>acteurs   |  | Rapports d'activité<br>et de suivi | Communes<br>assistées de<br>MINFOF, CTFC,<br>MINEP,<br>ANAFOR, ICRAF | Continue                | Frais de mission<br>de suivi  |



Le reboisement pour la biodiversité,

Photo : Amumpe, SGPS

## ANNEXE 3.2 : REFLEXION SUR LA PLANIFICATION FINANCIERE

### TRAVAIL A EFFECTUER :

- 1- Proposer une budgétisation/ha/an et identifier les sources de financement ;
- 2- Quels sont les investisseurs/Quels sont les partenariats publics et privés ?

#### Coût moyenne d'installation d'un (01) Ha de plantation de 5m x 5 m en plein (savane)

| N°           | Activité   | Coût (HJ)     | Coûts (Fcfa)   | Observations  |
|--------------|--|---------------|----------------|---|
| 1            | Préparation du terrain (matériels et main d'œuvre) | 92,8          | 139 200        |   |
| 2            | Achat de plants, transport et plantation           | 133,73        | 200 600        | Ce coût pourrait diminuer considérablement si l'acteur dispose d'un véhicule pour le transport des plants |
| 3            | Regarnis de plantation                             | 4,173         | 6 260          |   |
| 4            | Entretien de la première année                     | 258,66        | 388 000        |   |
| <b>Total</b> |  | <b>489,36</b> | <b>734 045</b> |   |

#### Coût moyenne d'installation d'un (01) Ha de plantation forestière de 5m x 5 m en plein (Forêt dense)

| N°           | Activité   | Coût (HJ)      | Coûts (Fcfa)   | Observations  |
|--------------|--|----------------|----------------|---|
| 1            | Préparation du terrain (matériels et main d'œuvre) | 408,463        | 612 700        |   |
|              | Matériel requis pour la préparation du terrain     |                | 21 500         |   |
| 2            | Achat de plants, transport et plantation           | 133,73         | 200 600        | Ce coût pourrait diminuer considérablement si l'acteur dispose d'un véhicule pour le transport des plants |
| 3            | Regarnis de plantation                             | 4,173          | 6 260          |   |
| 4            | Entretien de la première année                     | 50             | 75 000         |   |
| <b>Total</b> |  | <b>596,366</b> | <b>916,060</b> |   |

### 3- QUELS SONT LES PARTENARIATS PUBLICS ET PRIVES ?

| N° | SOURCES INTERNES DE FINANCEMENT   | SOURCES EXTERNES DE FINANCEMENT  |
|----|-----------------------------------|--|
| 1  | Budget de l'Etat                  | Organismes multilatéraux : BAD, Banque Mondiale UE, FIDA, FEM, BID                 |
| 2  | Collectivités locales             | Mécanismes de financement : FFBC, PFBC, Marché de carbone, appels à projets divers |
| 3  | ONG                               | Organismes bilatéraux : FFEM, GIZ, AFD, ICC, SNV, KFW, Ambassades                  |
| 3  | Secteur privé (MTN, Air France)   | Coopération décentralisée  |
| 5  | Projets et programmes             | A identifier   |
| 6  | Organismes publics et parapublics | A identifier   |

#### COOPERATION DECENTRALISEE :

- Commune/jumelées ;
- Région/jumelées ;
- Associations

| N° | Partenaires | Quels aspects financer ?  |
|----|-------------|---|
| 1  | PNUD        | Prendre contact avec le partenaire, échanger verbalement sur sa perception, puis selon ses priorités ficeler un projet de financement |
| 2  | FAO         |   |
| 3  | UICN        |   |
| 4  | WWF         |   |
| 5  | SNV         |   |
| 6  | WCS         |   |
| 7  | PNUE        |   |

**Ces partenaires intermédiaires comme potentiel sources de financement des activités de plantation forestière.**

